

N° 10 • AVRIL/MAI 2011

MagÉco

www.seineetmarne.cci.fr

Le magazine est-francilien

 **CCI Seine-et-Marne**
Chambre de Commerce et d'Industrie



L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE

enjeux et stratégies

> **CONJONCTURE**

Le Grand Paris sur les rails

> **ACTUALITÉS LOCALES**

Emploi : les entreprises
peinent à recruter

> **PARCOURS ET RÉSEAUX**

Le développement durable
dans le commerce et le tourisme

**ÉDITO**

- 1 60 nouveaux Élus pour vous représenter

L'IMAGE

- 2 La CCI pose la 1^{ère} pierre
de son siège social au Val d'Europe

CONJONCTURE

- 4 Le Grand Paris sur les rails

ACTUALITÉS LOCALES

- 6 Emploi : les entreprises peinent à recruter

BIENVENUE

- 9 Dirigeantes Actives 77 : Le business au féminin

ENJEUX ET VISIONS

- 10 Entreprise Europe Network :
développer son business grâce
à un réseau européen collaboratif

PARCOURS ET RÉSEAUX

- 12 Le développement durable
dans le commerce et le tourisme

14**ENQUÊTE****L'industrie en Seine-et-Marne :
enjeux et stratégies****TRIBUNE LIBRE**

- 18 La Médiation des Relations inter-entreprises
au secours des relations client/fournisseur

MIEUX NOUS CONNAÎTRE

- 19 Label : la Pépinière de Marne-la-Vallée apte
à accueillir des entreprises étrangères

QUESTIONS D'ENTREPRENEURS

- 20 Accéder aux marchés publics :
donnez-vous les moyens !

MIEUX COMPRENDRE

- 21 Tout savoir sur la Taxe Locale
sur la Publicité Extérieure (TLPE)

22

INITIATIVES

24

ÉVÉNEMENTS

25

AGENDA**N° 10. AVRIL / MAI 2011**

ÉDITEUR Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne / Direction Communication,
Boulevard Olof Palme - Émerainville - 77436 Marne-la-Vallée cedex 2 / Tél. 01 64 11 80 86
Mail mageco@seineetmarne.cci.fr / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Jean-Robert Jacquemard.
COMITÉ DE RÉDACTION Philippe Grillault Laroche, Bénédicte Baradel, Fehd Bensaïd,
Corinne de Oliveira, Françoise D'Hondt, Émeline Dolet, Évelyne Dulac, Élisabeth Germi-Ramage,
Virginie Grousset, Corinne Retaud-Bianchini, Jonathan Soisson, Thierry Stelmaszyk,
Stéphanie Villani, Bertrand Vincent, Agence Pixelis Corporate / JOURNALISTE Laure Kepes /
COORDINATION Direction Communication de la CCI Seine-et-Marne / CONCEPTION ET RÉALISATION
Pixelis Corporate www.pixelis.fr / PHOTOS INTÉRIEURES © CCI Seine-et-Marne, sauf : couverture
© Thinkstock / Moviken / Polimiroir / Rabourdin Industrie, page 2, 15 et 16 © Yann Piriou, page 9
© Guillaume Bruneton, page 12 © Getty Images, page 25 © Agence Marine Communication /
Akoua. ILLUSTRATIONS © Pixelis Corporate, pages 14 à 17 © Gwen Keraval - Agence Patricia Lucas.
IMPRESSION en 40 000 exemplaires LE RÉVEIL DE LA MARNE. Tél. : 03 26 51 59 31 /
DÉPÔT LÉGAL 2^e trimestre 2011 Imprimé avec des encres végétales, sur papier
provenant de forêts gérées durablement.



60 NOUVEAUX ÉLUS POUR VOUS REPRÉSENTER

À l'issue des Élections Consulaires, qui se sont déroulées du 25 novembre au 8 décembre 2010, les chefs d'entreprise du département ont choisi leurs nouveaux représentants à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne. Une équipe élargie et renouvelée, avec à sa tête un Président réélu à l'unanimité, qui va contribuer à la préparation d'un projet régional cohérent et respectueux des besoins des entreprises et des territoires de Seine-et-Marne.



Par Jean-Robert Jacquemard,
Président
de la Chambre
de Commerce
et d'Industrie
de Seine-et-Marne

En nous accordant vos suffrages, vous avez renouvelé votre confiance à notre équipe sortante. Au nom de l'ensemble des Élus, je vous en remercie. Nous nous efforcerons de nous en montrer dignes. L'équipe installée le 10 janvier 2011 comporte davantage de Membres Titulaires : nous sommes passés de 44, sous l'ancienne mandature, à 60 Élus pour 2011-2015 (dont 8 représentants à la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie Paris-Île-de-France). Ceci va nous permettre de mieux représenter les différents secteurs d'activités économiques et les territoires de notre département, et d'être plus présents auprès de nos partenaires.

Avec l'arrivée de deux tiers de nouveaux Élus particulièrement engagés au sein d'organisations professionnelles et d'associations de chefs d'entreprises, cette équipe que vous avez choisie s'est également considérablement renouvelée (40 nouveaux élus), tout en demeurant forte de l'expérience des Élus déjà présents lors de la précédente mandature. Outre ses Élus, votre CCI peut également compter sur le soutien de 30 nouveaux Membres Associés, désignés lors de notre Assemblée Générale du 28 mars dernier, soit, au total, 90 chefs d'entreprises dévoués au service du développement économique de la Seine-et-Marne ! Je vous invite à les découvrir dans le dépliant encarté au centre de ce magazine, ou sur notre site Internet : www.seineetmarne.cci.fr.

Lors de notre Assemblée Générale d'installation du 10 janvier, nous avons aussi décidé à l'unanimité de devenir, lors de la création de notre nouvelle Chambre de Région Paris-Île-de-France (au plus tard au 1^{er} janvier 2013), une CCI Territoriale. Nous conserverons donc notre statut d'établissement public, pour lequel nous avons tant combattu ces derniers mois, et toutes les prérogatives qui y sont rattachées.

Les enjeux qui nous attendent maintenant, dans le cadre de cette nouvelle mandature, sont nombreux et capitaux. Pour commencer, nous sommes déterminés à contribuer positivement, dans l'intérêt des entreprises, à la mise en œuvre de la réforme de nos CCI. Nous avons 2 ans pour construire un projet régional en accord avec les spécificités de notre département et qui nous permette d'offrir une meilleure qualité de services à nos entreprises. Nous continuerons à faire entendre la voix de la Seine-et-Marne pour qu'elle puisse en particulier bénéficier de la dynamique du Grand Paris.

Nos engagements aux côtés des collectivités, pour l'accueil des Internationaux de Tennis de Roland Garros à Marne-la-Vallée ou, plus récemment, pour la création d'une gare TGV à Sénart, ont mis en valeur les atouts de notre département, le plus grand d'Île-de-France, pour accueillir des équipements structurants en matière d'emplois et de développement économique.

Toujours en prise avec notre territoire, nous veillerons à renforcer notre proximité d'actions. Destiné à accueillir 200 de nos Collaborateurs d'ici à 2012, notre nouveau siège social, actuellement en construction sur le Parc d'Entreprises du Val d'Europe, s'inscrit dans la réflexion que nous avons engagée sur notre implantation territoriale. Nous entendons toujours concilier proximité, efficacité et visibilité de nos services, cohésion de nos équipes et rationalisation des coûts.

Vos Élus ne ménageront ni leurs efforts ni leurs actions, pour relever tous ces défis. Pour ce faire, nous souhaitons plus que jamais travailler en concertation et en partenariat avec les différents acteurs du territoire, afin de mettre en place une stratégie gagnante, pour l'avenir de nos entreprises et de la Seine-et-Marne.

**Avec l'arrivée
de nouveaux Élus
engagés, l'équipe
que vous avez choisie
s'est renouvelée,
et demeure forte de
l'expérience des Élus
déjà présents.**



La CCI pose la 1^{ère} pierre de son siège social au Val d'Europe

Jean-Robert Jacquemard a posé la 1^{ère} pierre du futur siège social de la CCI Seine-et-Marne, au Parc d'Entreprises de Serris, le 25 janvier 2011. Le Président de la CCI était entouré des élus et personnalités du département, notamment : M. Drevet, Préfet, M. Riester, Député, M. Éblé, Président du Conseil Général, M. Balcou, Président du SAN Val d'Europe, M. de Belenet, Vice-Président du SAN Val d'Europe et Maire de Bailly-Romainvilliers, M. Gayaudon, Maire de Serris, M. Borezée, Vice-Président Développement Immobilier et Touristique d'Euro Disney Associés SCA et M. Arfi, Responsable du Développement « Business » du groupe Goodman. Conçu par le cabinet d'architecte Laurent Fournet, ce site est destiné à accueillir, d'ici à 2012, 200 Collaborateurs de la CCI. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Communication

Évelyne Dulac

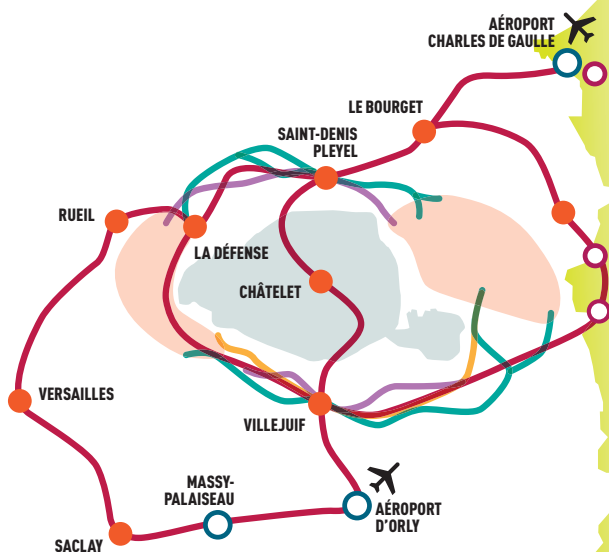
Tél. 01 64 11 80 57

Mail evelyne.dulac@seineetmarne.cci.fr



Crédit photos : Yann Piriou





— RÉSEAU DU GRAND PARIS



FUSEAUX ARC EXPRESS



PÔLE : TERRITOIRE DE PROJET



PROJET DE NOUVELLE GARE
EN SEINE-ET-MARNE



TERGV : PROJET



LE GRAND PARIS SUR LES RAILS

Dans le cadre du projet de l'État sur la région capitale, une infrastructure de métro automatique, le Grand Paris, a vu le jour et a fait l'objet d'un débat public auprès de la Commission Nationale du Débat Public. Parallèlement, la Région Île-de-France a élaboré le projet d'Arc Express, nouvelle infrastructure au tracé plus proche du centre de la région capitale.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction
Information
Économique
Françoise D'Hondt
Tél. 01 64 11 80 88
Mail francoise.dhondt
@seineetmarne.cci.fr

Cahier d'acteurs
de la CCI
Seine-et-Marne
consultable sur
www.seineetmarne.
cci.fr
(actualités « Marché
et territoire »)

Le 26 janvier dernier, l'État et la Région ont signé un accord déterminant pour les transports publics du futur Grand Paris. De son côté, la CCI Seine-et-Marne a publié son cahier d'acteurs relatif aux deux projets d'infrastructures, métros automatiques du Grand Paris et d'Arc Express, déterminants pour la Seine-et-Marne et la desserte des pôles d'excellence économique. La CCI Seine-et-Marne se félicite de l'accord signé entre l'État et la Région, qui harmonise les projets Arc Express (Région) et Réseau de transport du Grand Paris

(État). En effet, Maurice Leroy, Ministre de la Ville, chargé du Grand Paris, et Jean-Paul Huchon, Président de la Région Île-de-France, ont conclu un accord déterminant pour l'avenir des transports de la région capitale. Au total, ce sont 32,4 milliards d'euros qui vont être investis dès 2011 et jusqu'à 2025. L'un des points clés de cette contribution conjointe consiste à rapprocher les deux tracés d'Arc Express et le Réseau de transport du Grand Paris. Ce rapprochement était souhaité par la CCI Seine-et-Marne qui a déposé en janvier dernier, dans le

cadre de la Commission Particulière du Débat Public, son cahier d'acteurs, c'est-à-dire sa contribution au débat sur le Grand Paris. Elle y exprime son soutien aux ambitions du projet « pour assurer un développement mondial à l'Île-de-France ». Ambitions qui permettront à la fois d'ancrer la Seine-et-Marne au cœur de la métropole parisienne et de renforcer l'attractivité francilienne « grâce aux territoires majeurs que forment notamment Roissy, Marne-La-Vallée et Sénart-Melun ». Mais, pour ce faire, la CCI Seine-et-Marne préconise de travailler sur plusieurs axes.

AMÉLIORATION DU MAILLAGE : LES DEMANDES DE LA CCI SEINE-ET-MARNE

L'amélioration du maillage nécessite de travailler sur plusieurs projets : la modernisation des réseaux existants du RER A, B et D et des lignes K, P et R du Transilien ; le prolongement du RER B de Mitry-Claye jusqu'à Dammarville-Juilly-Saint-Mard, puis en limite Nord du département ; le prolongement du RER E de Tournan-en-Brie jusqu'au Val-Bréon, et la création d'une gare de maintenance ; le prolongement du

RER E de Chelles jusqu'à Meaux ; la réalisation de la tangentielle Est permettant de relier Roissy/Marne-la-Vallée/Sénart ; la réalisation des TCSP qui permettent de connecter les pôles seine-et-marnais aux gares RER et à celles du Grand Paris ; l'aménagement de la Francilienne ; la mise à 2 ou 3 voies de la N2 et l'aménagement de la 4^{ème} rocade.

Un polycentrisme francilien élargi

Pour la CCI Seine-et-Marne, l'ambition du Grand Paris d'inscrire durablement l'Île-de-France comme l'une des métropoles mondiales les plus attractives, exige la participation de l'ensemble du territoire francilien, et donc de la Seine-et-Marne. Et pour y parvenir, la CCI prône un « *polycentrisme francilien élargi* », qui fait émerger quatre territoires de projet en Seine-et-Marne : autour de Val d'Europe / Marne-la-Vallée ; de la Ville nouvelle de Sénart, de Melun et du pôle de Villaroche ; de Roissy-Villepinte-Tremblay ; et de l'Est Parisien / Cité Descartes.

Penser à de nouvelles infrastructures

La mise en œuvre de ce polycentrisme élargi « *demande que le réseau de transport public du Grand Paris soit complété* », insiste la CCI Seine-et-Marne dans son cahier d'acteurs. Ainsi, la liaison à grande vitesse Orly-Chessy-Roissy, prévue par la Loi sur le Grand Paris, ouvre des nouvelles perspectives, notamment la création de TER à grande vitesse, avec des arrêts aux gares existantes et futures de Massy, Orly, Sénart, Marne-la-Vallée et Roissy. « *Cette liaison (TERGV) satisfait aux besoins croissants de déplacements, sans passer par Paris, des entreprises, des salariés et des Franciliens* ». Par ailleurs, la CCI Seine-et-Marne demande le prolongement des lignes bleue (prolongement de la ligne 14) et verte (liaison Orly/

Versailles / Roissy) du métro automatique, avec la création d'une gare supplémentaire au Mesnil-Amélot. Cette nouvelle implantation permettrait de désenclaver le Nord de la Seine-et-Marne, de renforcer l'accessibilité pour les actifs et usagers de la plateforme de Roissy et de Paris. Elle offrirait également des opportunités pour créer un parking relais et une nouvelle gare de maintenance en économisant le foncier aéroportuaire.

Construire les gares de Chelles et de Noisy-Champs

L'accord signé entre l'État et la Région entérine une des volontés de la CCI Seine-et-Marne de voir la boucle centrale du Réseau du Grand Paris et d'Arc Express faire partie du même projet. « *Ce rapprochement doit permettre la création des deux gares de Chelles et de Noisy-Champs* », insiste la Chambre, dans son cahier d'acteurs. Ces nouvelles dessertes devraient ainsi permettre de « *désenclaver la commune la plus peuplée du département et l'ensemble du territoire de la rive droite de la Marne, de dynamiser et structurer un pôle de développement fort entre Marne-la-Vallée et ce territoire* », et de desservir la Cité Descartes, grâce à l'interconnexion avec le RER A. Lancée par Nicolas Sarkozy en 2007, la création du Grand Paris exige une ambition forte en matière de transports publics. La CCI Seine-et-Marne insiste sur l'importance de l'ancrage de tous, et notamment de la Seine-et-Marne, pour assurer la réussite du projet. ■

Pour la CCI Seine-et-Marne, l'ambition du Grand Paris d'inscrire durablement l'Île-de-France comme l'une des métropoles mondiales les plus attractives, exige la participation de l'ensemble du territoire francilien.

TÉMOIGNAGE

Jean-Robert Jacquemard
Président de la CCI Seine-et-Marne

Vous posez comme préalable à la réussite du Grand Paris un véritable ancrage de l'ensemble du département. Quel est l'enjeu de cette exigence ?

L'ambition du Grand Paris, et la réussite d'un projet aussi innovant pour la région capitale, sont conditionnées par la réalisation d'un réseau de rabattement performant du réseau seine-et-marnais d'infrastructures existantes et à venir, vers les futures gares du Grand Paris. L'excellence et la performance du maillage constituent des enjeux majeurs et incontournables pour la cohésion régionale et le renforcement du rayonnement international et l'attractivité économique de l'Île-de-France. L'objectif à atteindre pour l'ensemble des entreprises, des salariés et des habitants seine-et-marnais, est d'améliorer le réseau actuel afin de relier le plus aisément possible les gares terminus du Grand Paris.

Concrètement, que préconisez-vous ?

Cela nécessite dans un premier temps l'amélioration des réseaux existants, tant ferrés que routiers. La performance de ce maillage exige également un traitement particulier des pôles gares du Grand Paris qui doivent optimiser et faciliter l'intermodalité afin de constituer de véritables portes d'entrée. Ces améliorations apporteront une valeur ajoutée immédiate, renforçant l'attractivité de notre département, avant la mise en œuvre de la nouvelle infrastructure et des gares liées à ce projet ambitieux dont la Seine-et-Marne doit pleinement profiter.

EMPLOI

LES ENTREPRISES PEINENT À RECRUTER

Dans le cadre de la 11^{ème} enquête de l'Observatoire Emploi-Formation menée conjointement par la CCI Seine-et-Marne et l'AGEFOS PME Île-de-France, 600 chefs d'entreprises du département se sont exprimés sur leurs difficultés et pratiques en matière de recrutement. Analyse des résultats.

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI

Direction
Emploi-Formation
Thierry Stelmaszyk
Tél. 01 64 11 80 54
Mail thierry.stelmaszyk@seineetmarne.cci.fr

Direction
Information
Économique
Françoise D'Hondt
Tél. 01 64 11 80 88
Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

La restitution complète de l'enquête 2010 est téléchargeable sur le site www.seineetmarne.cci.fr, rubrique « Connaître votre marché et votre territoire / Observatoire Emploi-Formation ».

Baromètre local visant à une plus juste adaptation des formations à l'évolution des métiers et des compétences, l'Observatoire Emploi-Formation a été développé en 1998 par la CCI Seine-et-Marne et l'AGEFOS PME Île-de-France. Depuis, tous les 2 ans, une enquête est conduite auprès des chefs d'entreprises seine-et-marnais, qui a pour vocation de mesurer les évolutions en termes de besoins en compétences, de prévisions et de pratiques de recrutement et de formation.

Les postes d'encadrement difficiles à recruter

Lors de l'enquête 2010, les réponses des chefs d'entreprise sondés révèlent tout d'abord qu'ils recrutent avec difficulté : 6 sur 10 déclarent ainsi trouver difficilement du personnel compétent (cf. graphe 1). Ce sont en particulier les postes d'encadrement qui sont les plus touchés : l'enquête fait ressortir deux fois plus de difficultés

à recruter des cadres que des employés et ouvriers, notamment pour les structures de moins de vingt salariés (cf. graphe 2). Selon les chefs d'entreprise interrogés, ces difficultés touchent à la qualification mais également à la motivation des candidats (cf. graphe 3).

Les candidatures spontanées plébiscitées

L'enquête fait également apparaître un fait intéressant : celui du rôle majeur des candidatures spontanées dans les sources de recrutement utilisées par les entreprises, pratiquement à égalité avec Pôle Emploi (cf. graphe 4).

Il faut également souligner le rôle croissant du réseau relationnel, notamment pour les entreprises de plus de 50 salariés qui l'activent de manière préférentielle, alors que le recours aux annonces presse diminue au fil des enquêtes (cf. graphe 4). ■

MÉTHODOLOGIE

Cette enquête a été menée téléphoniquement, du 1^{er} octobre au 3 novembre 2010, auprès d'un échantillon représentatif de 606 entreprises seine-et-marnaises de plus de 6 salariés. 2 zooms territoriaux, issus des partenariats avec les Maisons de l'Emploi du Nord-Ouest et du Nord-Est Seine-et-Marne, ont été réalisés sur la base d'échantillons représentatifs de 100 entreprises chacun.

Toutes les questions ont été posées exclusivement auprès de 6 profils prédéfinis :

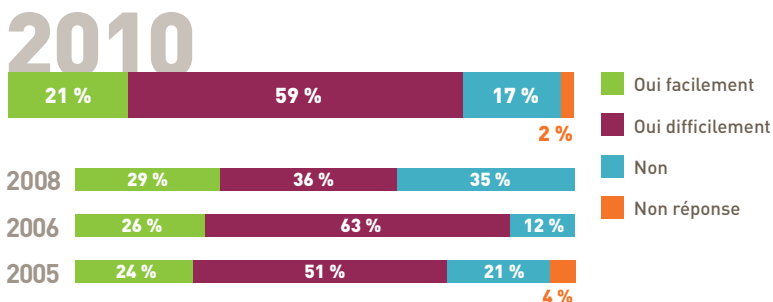
- Chef d'entreprise, gérant
- Direction générale, PDG, Directeur adjoint
- Directeur de département, Responsable de centre de profit
- Responsable d'établissement, Responsable de magasin
- Responsable du personnel, DRH, Responsable Formation

→ Directeur administratif et financier, Responsable comptable

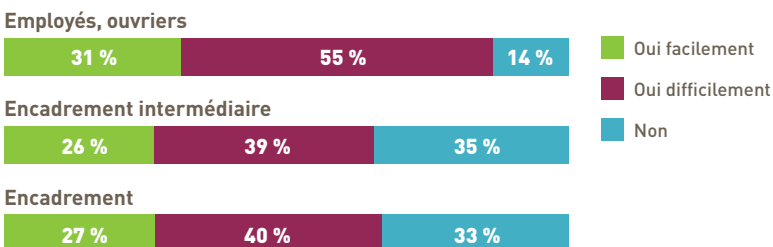
Au total, ce sont 30 questions qui ont été posées, dont 8 nouvelles par rapport à l'enquête 2008, regroupées en 4 thèmes :

- L'évolution de l'activité des entreprises
- L'emploi et les compétences
- La formation professionnelle des salariés
- La formation et l'alternance

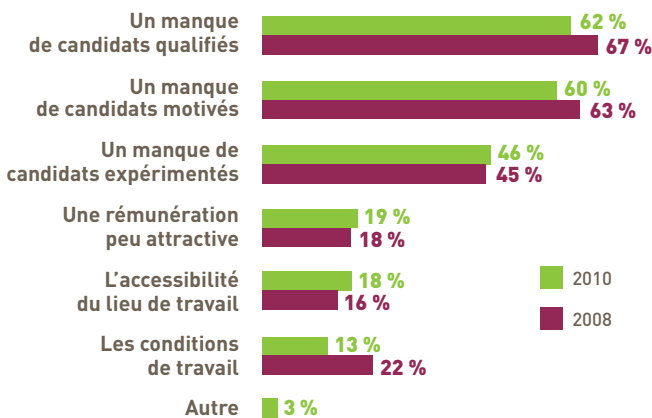
GRAPHE 1 : Globalement pour votre entreprise, trouvez-vous du personnel compétent sur le marché du travail ? (606 répondants)



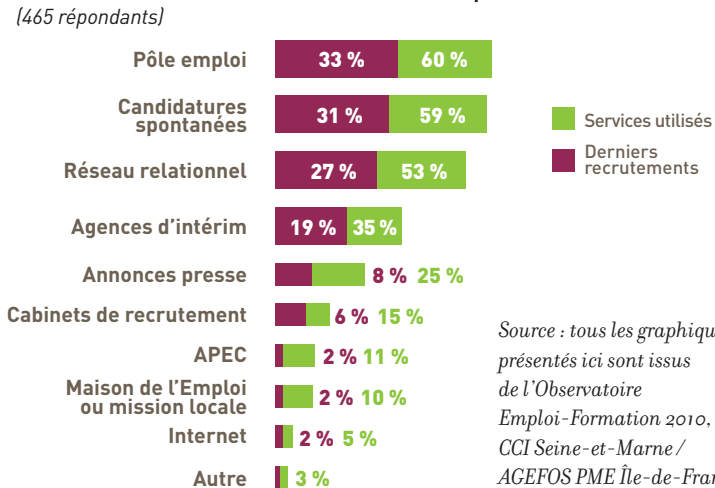
GRAPHE 2 : Sur quels types de postes ces difficultés portent-elles plus précisément ? (582 répondants)



GRAPHE 3 : Les difficultés rencontrées concernent-elles ? (465 répondants)



GRAPHE 4 : De quel (s) service(s) proviennent vos derniers recrutements ? Quel(s) service(s) utilisez-vous habituellement pour le recrutement ? (465 répondants)



Source : tous les graphiques présentés ici sont issus de l'Observatoire Emploi-Formation 2010, CCI Seine-et-Marne / AGEFOS PME Île-de-France.

FLASH ÉCO

Plus de 3 500 établissements à transmettre en Seine-et-Marne d'ici 5 ans

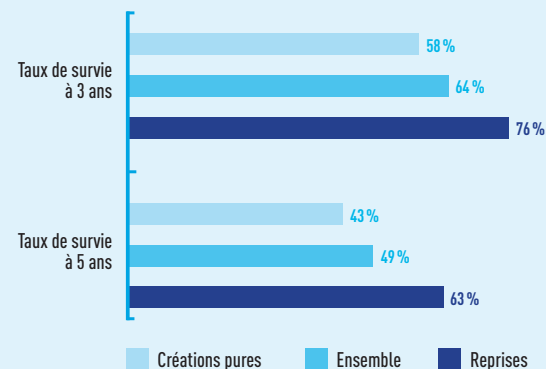
Au 1^{er} janvier 2011, près de 4 500 établissements seine-et-marnais inscrits au RCS avaient à leur tête un dirigeant âgé entre 60 et 70 ans.

Si le départ en retraite de leur cadre dirigeant ne conduit pas inéluctablement à une cessation d'activité, la continuité de quelques 3 548 établissements individuels et de petite taille ne peut être assurée qu'à la condition de trouver un repreneur.

En 2010, le nombre de reprises d'établissements s'élevait à 609, observant ainsi une chute de 24 % en 5 ans. Pourtant, la reprise d'entreprise offre de nombreux avantages, comme celui de disposer immédiatement d'une clientèle. De plus, elle constitue la forme de création la plus pérenne : les taux de survie à 3 et 5 ans des établissements repris en 2005 sont respectivement de 76 % et 63 % (contre 58 % et 43 % pour les créations pures).

Elle revêt également un enjeu majeur pour l'avenir : le maintien d'activités de proximité pour la population, auquel contribuent le commerce de détail et l'hébergement-restauration. Au cours des 5 dernières années, ces 2 secteurs ont concentré près de 70 % des reprises d'établissement.

Taux de survie des établissements créés en 2005 après 3 et 5 ans



Source : CCI Seine-et-Marne - Base de Données Entreprises

APPEL À PROJETS

MIREM LAURÉAT « GRAPPES D'ENTREPRISES 2011 » AVEC MÉCATRONIC

Les Systèmes Productif Locaux (SPL) Mécatronic et MIREM font partie des 84 nouveaux lauréats de l'appel à projets de la DATAR (Direction interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale) qui bénéficieront d'un soutien financier de l'État. Les 2 réseaux prévoient de fusionner pour développer une grappe d'entreprises d'ingénierie et de fabrication mécatronique sur les filières stratégiques du sud-est francilien (aide à la personne, santé, instrumentation scientifique, équipements pour la production, la maintenance, l'énergie et les éco-technologies).

Créé en avril 2007, MIREM est une association loi 1901 spécialisée dans la Maintenance Industrielle pour la Robotique, l'Énergie et les Matériaux. Elle regroupe des PME et TPE localisées majoritairement en sud Seine-et-Marne (Moret-sur-Loing). Mécatronic Seine Amont est une association née en avril 2000 d'entreprises travaillant en réseau sur le territoire Maison-Alfort/Vitry/Choisi-le-Roi/Orly, dans le domaine de la conception et de la réalisation de produits complexes.

EN PRATIQUE

CONTACTS

www.mirem.fr
www.mecatronic-sa.com

ESCROQUERIE

VIREMENTS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL : ATTENTION AUX ESCROQUERIES !

Une entreprise française reçoit d'un de ses fournisseurs étrangers une demande de modification de sa domiciliation bancaire à l'étranger. De bonne foi, elle encode les nouvelles coordonnées et effectue par la suite un règlement de factures par virement bancaire sur ces coordonnées. En fait, cette demande de modification n'émanait pas du fournisseur mais d'un escroc. Ce dernier a donc perçu indûment des sommes versées par l'entreprise, laquelle demeure débitrice vis-à-vis de son « vrai » fournisseur. Face à une telle situation, l'entreprise est sans recours contre sa banque, puisque cette dernière a agi conformément aux instructions que son client lui a données.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Centre de Veille Stratégique

Jonathan Soisson

Tél. 01 64 11 80 96

Mail jonathan.soisson@seineetmarne.cci.fr

NOUVELLES PUBLICATIONS

LA CCI SEINE-ET-MARNE VIENT D'ÉDITER 2 NOUVELLES PUBLICATIONS À VOCATION ÉCONOMIQUE



Focus Études : Migrations domicile-travail

58 % des actifs seine-et-marnais travaillent dans le département (au 1^{er} janvier 2007). Passée au crible dans ce « Focus », cette mobilité se révèle très différente selon les catégories socio-professionnelles et les lieux de résidence. Tous les détails sur le site www.seineetmarne.cci.fr, rubrique « Connaître votre marché / Information Économique / Études » et sur INFO-ECO77, le portail d'information économique de la CCI Seine-et-Marne : <http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>.

LES MARCHÉS

LA PLACE DES MARCHÉS INTERMINISTÉRIELLE

Par le site www.marches-publics.gouv.fr transitent 18 milliards d'euros d'achats par an, effectués par plus de 10 000 acheteurs auprès de 60 000 entreprises inscrites sur la plate-forme. Les appels d'offres de 20 000 € HT et plus de la CCI Seine-et-Marne y sont publiés. Ses marchés de plus de

4 000 € HT sont consultables sur son site Internet www.seineetmarne.cci.fr, rubrique « Découvrez la CCI / Marchés Publics ».

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Service Marchés Publics

Tél. 01 64 11 80 63

Mail marchespublics@seineetmarne.cci.fr

INNOVATION

ENTREPRISES INNOVANTES : DÉTECTION DES BESOINS

La CCI Seine-et-Marne, partenaire du Réseau Innovation (Seine-et-Marne Développement, Oséo, Centre Francilien de l'Innovation, Institut National de la Propriété Industrielle, Cap'tronic), a mis en place une enquête auprès des chefs d'entreprise, gérants et dirigeants du département. Objectif : mieux connaître les entreprises à potentiel innovant, leurs activités, sources d'information, outils utilisés en propriété intellectuelle et indus-

trielle, projets d'innovation à venir et freins liés à l'innovation. Les résultats permettront de dégager des pistes d'actions concrètes et d'imaginer des solutions adaptées à leurs besoins. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI Service Marketing

Émeline Dolet

Tél. 01 64 11 80 50

Mail emeline.dolet@seineetmarne.cci.fr



DIRIGEANTES ACTIVES 77 : LE BUSINESS AU FÉMININ

Oubliez les réunions Tupperware : avec Dirigeantes Actives 77, le réseau d'affaires au féminin est né... et prend de l'ampleur ! « Fédérer, convivialité et business » : telles sont les 3 valeurs-clés qui rassemblent ces femmes entrepreneures en Seine-et-Marne, « à l'énergie communicative ». Échange avec Frédérique Humbert, leur Présidente.

Quelle est l'origine des Dirigeantes Actives 77 ?

Tout a commencé en octobre 2007, au moment où j'ai créé un hub sur Viadeo pour les dirigeantes du département. Par ce biais, j'ai été sollicitée par un enseignant d'un lycée de Montereau pour sensibiliser ses élèves à la création d'entreprise, dans le cadre de la Journée de la Femme en mars 2010. Ainsi, de fil en aiguille, j'ai été amenée à mobiliser d'autres femmes chefs d'entreprise et, par le bouche à oreille, nous avons tissé un réseau, « Entreprendre au Féminin » : de déjeuners mensuels de 5 à 8 personnes, nous sommes rapidement arrivées à 40 puis 80 aujourd'hui !

Quelle est la particularité d'une association de femmes chefs d'entreprise ?

En participant à Synaction ou EPB, je me suis rendue compte que nous, les femmes chefs d'entreprise, y étions en minorité, et que ces associations ne pouvaient pas tout-à-fait répondre à nos problématiques de femmes, nous qui avons à concilier notre entreprise et notre vie de famille. Avec Dirigeantes Actives 77, nous proposons autre chose : une « bulle » où nous avons

plaisir à se retrouver, s'entraider, se recommander les unes les autres... et faire du business ensemble ! Nous avons les mêmes objectifs qu'une association d'entrepreneurs, avec le principe que chaque adhérente invite une nouvelle venue, qui à son tour convie une personne de son réseau, et ainsi de suite. Purement et simplement dans l'esprit féminin !

Quel est le profil type de vos adhérentes ?

Nous avons toutes en commun d'être à la tête de nos structures à taille humaine et d'être implantées en Seine-et-Marne. Certaines de nos adhérentes sont à la tête d'entreprises de plus de 10 salariés. Nous accueillons aussi des créatrices d'entreprises ou des femmes ayant des postes-clés dans le public ou le privé. Nos activités respectives sont très diversifiées : consultantes en ressources humaines, avocates, commerçantes, organisatrices d'événementiels, services à la personne, consultantes en gestion / communication / gestion / informatique / coaching, gestion de site de vente en ligne... Les secteurs du bâtiment, de l'industrie et de la logistique sont également représentés, ainsi que celui de la formation professionnelle.

Comment se présente l'avenir des Dirigeantes Actives 77 ?

Ce projet d'association est arrivé plus vite que nous ne le pensions : bientôt nous aurons même une antenne Dirigeantes Actives dans le 92 ! Le fait de se structurer a été très bien accueilli : nous y avons gagné en reconnaissance et crédibilité. Une association de femmes, ça interpelle ! Nous avons des partenaires qui ont envie de nous accompagner et nous poussent à aller de l'avant. Ça nous ouvre de nouveaux horizons. J'ai été approchée par des élues locales qui souhaitent nous associer à certains projets. Nous travaillons à des synergies avec les autres réseaux du 77 et souhaitons inviter à notre table des personnalités (les hommes comme les femmes sont les bienvenus). Nous voulons proposer à nos adhérentes des ateliers de formation, un service d'achats groupés et créer un Prix Dirigeantes Actives 77. Le site Internet que nous souhaitons mettre en place dès 2012 permettra de mettre en avant le niveau d'expertise de chacune. Enfin, je suis très attachée à transmettre mon savoir et, à travers l'association, j'ai à cœur de promouvoir le goût d'entreprendre auprès des jeunes (femmes). ■

Sur la photo :
Le « club des 5 »
fondatrices de
Dirigeantes Actives 77
(de gauche à droite) :
Corinne Zabeth
(Vice-Présidente),
Marina Lhomme
(Secrétaire Adjointe),
Joëlle Gouigoux
(Trésorière),
Isabelle Rolin
(Secrétaire),
Frédérique Humbert
(Présidente).

EN PRATIQUE

CONTACT

Dirigeantes Actives 77
Rue Claude Bernard
77000 La Rochette
Tél. 06 33 71 54 15
Mail contact
@dirigeantes-actives77.fr
Blog <http://dirigeantesactives77.hautetfort.com>



ENTREPRISE EUROPE NETWORK :

DÉVELOPPER SON BUSINESS GRÂCE À UN RÉSEAU EUROPÉEN COLLABORATIF

Le réseau Enterprise Europe Network offre aux PME des informations et des conseils pour les aider à se développer à l'international. Au niveau départemental, la CCI Seine-et-Marne donne accès aux entreprises à ce réseau européen, leur permettant d'accéder à ses ressources, que ce soit pour une demande d'information, une recherche de partenariat ou une opportunité d'affaire.

Lancé en 2008 par la Commission Européenne, Enterprise Europe Network « est un réseau collaboratif qui rassemble 600 organismes confrères dans 40 pays et qui sert à aider les PME à réussir leur développement à l'international », explique Éric Nowak, Directeur Innovation à la CCI Seine-et-Marne, qui gère le réseau au niveau départemental. « Plus précisément, nous donnons accès aux entreprises à cinq grands leviers de croissance, souligne Sébastien Darras, Animateur du réseau à la CCI Seine-et-Marne : l'innovation, l'information (sur la réglementation européenne ou les financements européens, par exemple), l'accompagnement opérationnel lors d'événements professionnels, la recherche de partenariats technologiques et commerciaux et la remontée d'information ».

Sur ce dernier point, « nous avons en effet vocation à être les porte-paroles des entreprises auprès de la Commission Européenne », complète Jonathan Soisson, Collaborateur du réseau à la CCI Seine-et-Marne.

Mettre les PME en contact

« Partout en Europe, des entreprises ont des produits et services à offrir, et d'autres en demandent. Notre mission est tout simplement de les faire se rencontrer ! », insiste Éric Nowak. Une PME peut ainsi faire appel à la CCI, via l'un de ses conseillers, quelle que soit sa demande. Elle souhaite développer un nouveau produit ou élargir sa gamme, elle recherche un distributeur, un agent commercial, ou une solution technique adaptée à son activité ? Elle obtiendra rapidement une liste d'entreprises correspondant à son besoin. Le principe : chacune des parties doit donner en amont, et en toute confidentialité, son accord pour que le contact puisse avoir lieu. Pour les entreprises seine-et-marnaises, cela veut dire qu'elles peuvent soit consulter

« Partout en Europe, des entreprises ont des produits et services à offrir, et d'autres en demandent. Notre mission est tout simplement de les faire se rencontrer ! ».

« L'intérêt du réseau est de mutualiser les moyens. Chaque structure ne rassemble pas toutes les compétences, mais peut s'appuyer sur un tissu de correspondants présents dans 40 pays, pour accéder à des sources d'information et des outils spécifiques ».

les offres émises par le réseau, soit rédiger une demande ciblée et entièrement personnalisée (présentation de l'entreprise, objectifs de la coopération souhaitée, description du partenaire recherché...) qui sera ensuite transmise aux membres du réseau qui la diffuseront aux entreprises de leurs territoires. La consultation des annonces se fait sur le portail INFOECO77 (<http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>) de la CCI Seine-et-Marne, à la rubrique « Opportunités d'affaires » du champ « Coopération européenne ».

« L'intérêt du réseau est de mutualiser les moyens. Chaque structure ne rassemble pas toutes les compétences, mais peut s'appuyer sur un tissu de correspondants présents dans 40 pays, pour accéder à des sources d'information et des outils spécifiques », complète Éric Nowak. La CCI Seine-et-Marne gère l'outil au niveau départemental. Toute demande doit ainsi passer par la CCI, point d'accès au réseau. « Nous sommes le premier partenaire en France à avoir signé la Charte de qualité éditée par la Commission Européenne, qui impose notamment le principe de confidentialité et une première réponse sous 48h », souligne Jonathan Soisson. Précisons qu'à l'échelle régionale, Enterprise Europe Network est porté par le consortium PIC² (Paris-Île-de-France-Centre), piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (www.pic2europe.fr). En Seine-et-Marne, plus de 200 entreprises ont déjà fait appel au réseau européen. ■

REGARDS CROISÉS

NATALIA
TOLSTYKHMARINE
LE ROMAIN

Responsable Export-Pays
de l'Est du Groupe
Yahtec-Aircalo (Meaux)



Le groupe Aircalo (16 M€ de CA en 2010), spécialiste du chauffage industriel, est déjà présent en Europe de l'Est, mais de manière indirecte, via des intermédiaires. Aujourd'hui, notre ambition est de conquérir ce marché, mais cette fois avec notre propre marque, Airclo. J'étais donc à la recherche de partenaires professionnels, que ce soient des distributeurs ou des producteurs. Le réseau Enterprise Europe Network me paraissait être un bon outil pour nous aider dans cette démarche. J'ai fait une première demande auprès de la CCI Seine-et-Marne en août dernier. Les contacts arrivent ensuite au fur et à mesure, les entreprises concernées devant donner leur accord. Encore aujourd'hui, je reçois des noms d'entreprises qui potentiellement pourraient travailler avec nous. Le réseau est efficace. Il fonctionne comme un filtre, qui sélectionne des contacts pertinents. Cela permet non seulement de faire le premier pas, mais également de gagner du temps sur la recherche de partenaires.

Directrice Commerciale
de FPM (Saint-Thibault-
des-Vignes)

L'activité de FPM est de vendre des fournitures de produits manufacturés à destination des acteurs de l'OTAN. Nous avons adopté une nouvelle stratégie fin 2009, avec la volonté de développer l'exportation. Nous avons été en contact avec la CCI dès 2009, qui nous a parlé du réseau Enterprise Europe Network. Il se trouve que l'Allemagne représentait un marché porteur pour notre société. Le réseau nous a accompagnés de manière globale pour « attaquer » le secteur allemand : de l'information sur le fonctionnement du marché, sur la manière de transposer notre activité, de la détermination des acteurs, à la prise de rendez-vous, jusqu'à l'accompagnement sur place. Il nous a même aidés pour nos plaquettes commerciales et nos présentations en allemand. Les rendez-vous ont eu lieu en 2011. Tous les contacts étaient ciblés et certains pourront déboucher sur des partenariats. Notre objectif est de devenir en Allemagne l'interlocuteur français de référence en matière de maintenance sur les pièces détachées.

LE RÉSEAU RASSEMBLE :

600

organismes membres

DANS :

40

pays

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Enterprise Europe Network

Tél. 01 74 60 51 82

Mail europe@seineetmarne.cci.fr<http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>www.pic2europe.fr

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE COMMERCE ET LE TOURISME

Le développement durable s'invite dans les entreprises du Commerce et du Tourisme. De nouveaux accompagnements existent sur le territoire pour fidéliser et développer sa clientèle, renforcer les compétences de son personnel, anticiper les évolutions réglementaires ou encore maîtriser les risques.

EN PRATIQUE

CONTACTS CCI Démarche Développement Durable

Commerce
Constance
Vandermarcq
Tél. 01 64 52 69 34
Mail constance.
vandermarcq
@seineetmarne.cci.fr

Démarche RESPECT

Jean-Baptiste
de Maigret
ou Claudie Moreau
Tél. 01 64 52 69 34
Mail jlbaptiste.
demaigret
@seineetmarne.cci.fr

« Un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » : telle est la définition du développement durable, énoncée en 1987 lors de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement. S'engager dans une démarche de développement durable, c'est tendre vers un juste équilibre entre la performance économique, écologique et sociale, en se donnant les moyens d'accroître sa performance globale.

Pour l'entreprise, cela permet de :

- Réduire ses coûts
- Renforcer la compétence et la motivation de son personnel
- Fidéliser et développer son capital client
- Mieux maîtriser ses risques
- Anticiper les évolutions réglementaires
- Accroître sa valeur

Afin d'aider les TPE-PME du Commerce et du Tourisme à initier ou approfondir des pratiques durables, et ainsi pérenniser leur activité, la CCI Seine-et-Marne a développé des dispositifs spécifiques, avec un accompagnement à chaque étape :

1. Réalisation d'un pré-diagnostic sur trois axes : économique, social et environnemental
2. Établissement d'un bilan et définition des forces et des axes de progrès
3. Définition des objectifs prioritaires et des actions à mettre en œuvre
4. Accompagnement dans la démarche d'amélioration
5. Proposition d'ateliers collectifs et de fiches pratiques

2 accompagnements sont disponibles : l'un pour les commerçants, artisans et prestataires de services : la Démarche Développement Durable « Commerce », et l'autre, pour les prestataires de tourisme : la Responsabilité Environnementale et Sociale pour des Entreprises Compétitives du Tourisme (RESPECT).

S'engager dans une démarche de développement durable, c'est tendre vers un juste équilibre entre la performance économique, écologique et sociale.

Commerce : la Démarche Développement Durable

Ce dispositif a pour objectifs l'amélioration de la vitalité des entreprises, la redynamisation des associations de commerçants et des territoires seine-et-marnais. Il a été élaboré dans la continuité de la « Charte Qualité Accueil 6A », lancée il y a 8 ans et déployée dans plusieurs villes du département. En 2010, Bourron-Marlotte et Provins ont bénéficié de la première version de la Démarche Développement Durable « Commerce ». La version définitive étant désormais finalisée, les premiers audits débiteront à Combs-la-Ville, au cours du premier semestre 2011.

L'approche se fait en collaboration avec les collectivités et les associations de commerçants des territoires concernés. Après une information aux différents partenaires, les conseillers CCI prennent rendez-vous avec les chefs d'entreprise intéressés, pour réaliser des pré-diagnostic dans les points de vente. Lorsque l'ensemble des audits est réalisé, les synthèses des résultats, ainsi que des fiches pratiques correspondant aux axes de progrès relevés, sont remises aux entreprises.



RESPECT :
« **UN REGARD OBJECTIF ET DES ACTIONS À COURT TERME** »

Jean-François Robin, Directeur de l'Office de Tourisme de Provins

L'Office de Tourisme de Provins emploie 12 salariés (plus de 20 en pleine saison). Il est particulièrement actif sur la promotion et la commercialisation de son territoire. Il est membre, avec d'autres Offices de Tourisme et Châteaux, des « Paris Plus », les Joyaux de l'Est Parisien.

« Le pré-diagnostic RESPECT a permis de prendre le temps, lors d'un échange approfondi, de porter un regard objectif sur notre fonctionnement (performance, forces et faiblesses,...) et nos différentes performances (social, commercial, accueil, environnement,...).

Le résultat a été mis en perspective et cohérence avec nos autres outils d'observation (baromètre accueil...). Le diagnostic a favorisé la prise de conscience des actions à mener à court terme, par rapport à notre stratégie de développement, et notamment le projet de création d'une boutique de 150 m². Outre les actions déjà menées avec la CCI Seine-et-Marne, le pré-diagnostic a abouti à la réalisation, avec son Service Formation Continue, d'une formation vente pour l'équipe de conseillers en séjour, avant l'ouverture de la nouvelle boutique ».

Les grandes tendances, forces et faiblesses du territoire, font ensuite l'objet d'une présentation à la collectivité. Peut-être alors se mettre en place un ou plusieurs ateliers : ces groupes de travail, organisés sur une demi-journée et animés par des professionnels, accompagnent les entreprises dans leur démarche d'amélioration. Enfin, une cérémonie de remise des diplômes vient valoriser les entreprises participantes. Cette démarche de territoire permet d'agir à la fois sur le plan général et sur le plan particulier. Tandis que les résultats individuels vont sensibiliser les chefs d'entreprises à l'amélioration de leur performance globale, les résultats collectifs accompagnent les collectivités territoriales dans leur réflexion sur les problématiques propres au commerce.

Tourisme : la démarche RESPECT

Il s'agit ici d'une méthode de sensibilisation et d'accompagnements s'adressant aux professionnels du tourisme : hôtels, campings, restaurants, offices du tourisme, prestataires d'activités, sites culturels... Cette démarche, co-financée par l'Union Européenne (FEDER), répond aux nouvelles attentes et tendances de ce secteur : des clients de plus en plus sensibles au concept de tourisme responsable, un encadrement réglementaire

rigoureux, une prise en compte accrue du contexte économique et environnemental. Grâce à un pré-diagnostic qui se déroule en deux heures, RESPECT identifie les axes de progrès de l'entreprise. La démarche ne donne pas lieu à une labellisation, mais oriente vers différents outils : ateliers, formations, accompagnement vers un label... En 2010, une dizaine de pré-diagnostic ont été réalisés sur le département, permettant d'identifier de nombreuses pistes d'actions.

Ces dispositifs destinés au Commerce et au Tourisme visent à mesurer le degré de performance des entreprises, sur chaque pilier de la durabilité, afin de repérer leurs points forts et leurs marges de progrès, et ainsi les orienter vers des actions concrètes. Cet accompagnement peut être aussi, si le dirigeant le souhaite, une première étape avant de s'engager dans une démarche qualité globale pouvant se concrétiser de manières différentes : adhésion à une charte, labellisation, certification... ■



La démarche RESPECT est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional.

COMMERCE : RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Larbi Abouri, Magasin Cocci Market (Bourron-Marlotte)



Après la labellisation « Charte Qualité Commerce », en 2010 à Bourron-Marlotte, la CCI Seine-et-Marne, en partenariat avec la Maison de l'Environnement, a proposé aux nouveaux diplômés, dont Larbi Abouri et Tahar Idhsaine, associés dans la gestion du Cocci Market, un atelier sur la réduction des dépenses énergétiques.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour participer à l'atelier « Comment réduire ses dépenses énergétiques ? »

Il s'agissait pour moi de prendre connaissance des différents moyens permettant d'économiser de l'énergie, tout en préservant l'environnement.

Qu'avez-vous pensé du contenu de l'atelier ?

J'ai trouvé l'atelier très utile et surtout très concret. Cet atelier m'a également fait prendre conscience des problématiques environnementales.

Votre magasin est-il un gros consommateur d'énergie ?

Oui ! Nous avons 5 meubles réfrigérés, dont 2 de taille conséquente et une chambre froide. De plus, le magasin est équipé de néons à l'intérieur et de spots à l'extérieur.

Quelles actions avez-vous mis en place pour réduire votre consommation d'énergie dans votre magasin ?

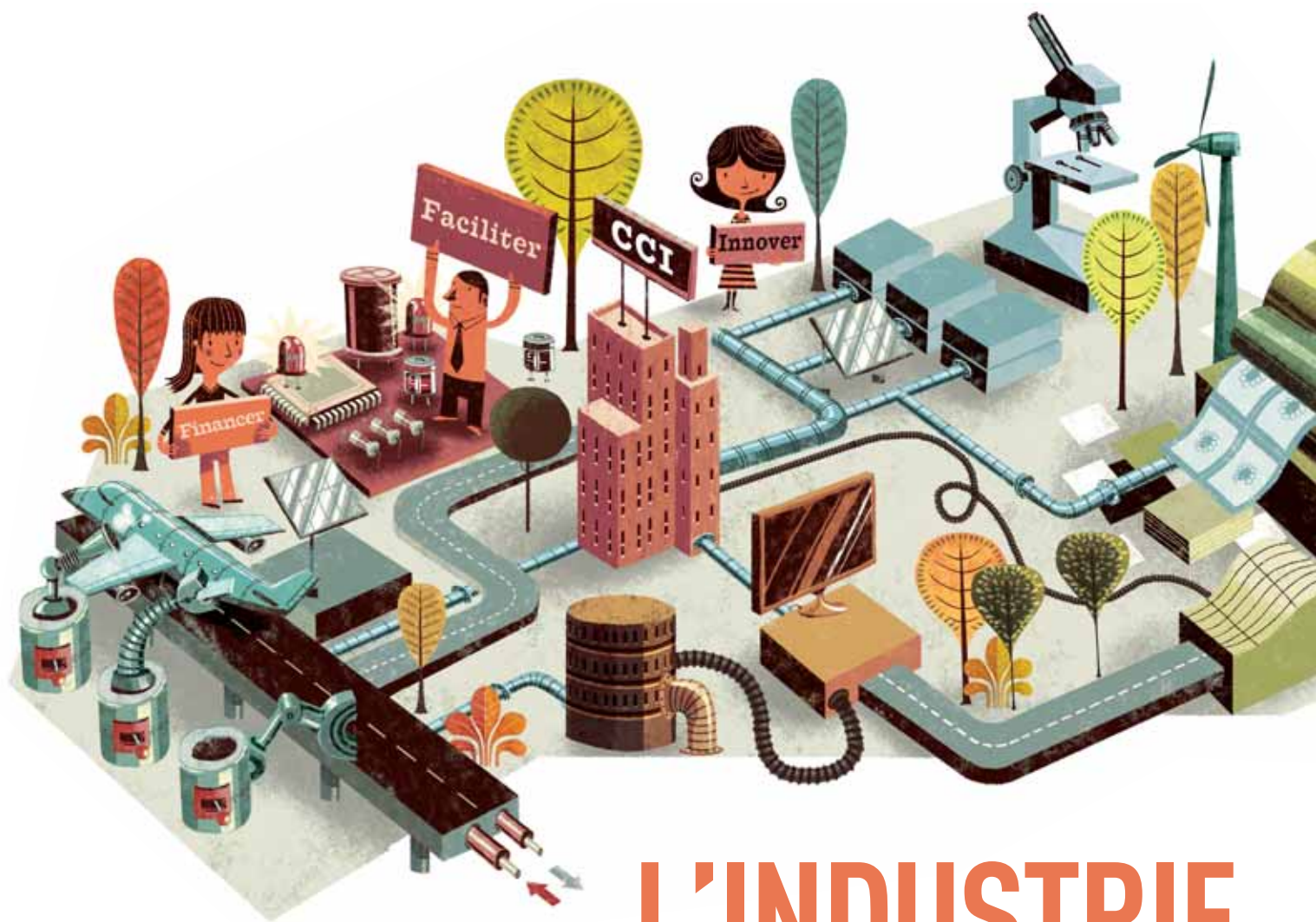
À la suite des conseils donnés lors de l'atelier, j'ai commencé par remplacer les néons, trop consommateurs d'électricité, par d'autres lampes de type T5 beaucoup moins gourmandes ! Puis, j'ai pris l'habitude d'éteindre les éclairages extérieurs pendant la journée.

Avez-vous déjà constaté une baisse de vos dépenses énergétiques ?

Pas encore, c'est un peu tôt : nos changements sont récents et nous avons encore des projets d'amélioration en cours.

Suite à la visite du conseiller de la Maison de l'Environnement, avez-vous pris conscience des économies réalisables ?

Oui, et mon objectif est de faire baisser ma facture d'éclairage d'au moins 20 % à l'année.



L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE ENJEUX ET STRATÉGIES

La Seine-et-Marne demeure un territoire marqué par l'industrie. Malgré une forte représentation de la filière mécanique, le territoire rassemble des entreprises très variées avec un atout : la capacité à évoluer et la performance.

En Seine-et-Marne, le secteur industriel s'est profondément transformé depuis une vingtaine d'années. Pour rester compétitives, les entreprises doivent trouver des process plus performants, réorganiser leur activité et faire évoluer les compétences et les métiers.



Malgré une concentration à l'Ouest du département et en périphérie de grandes villes, les entreprises industrielles de Seine-et-Marne sont présentes sur l'ensemble du territoire, avec une particularité sectorielle forte : il rassemble 15 % des entreprises franciliennes de la mécanique, secteur qui pèse 7 % de l'activité du département, selon la Direction de l'Information Économique de la CCI Seine-et-Marne.

La filière mécanique fortement représentée

La filière mécanique alimente différents secteurs comme l'automobile, l'aéronautique et l'équipement industriel. Pour illustrer l'importance de ce secteur, le 5 avril dernier s'est tenue, à Ferrières-en-Brie, la troisième édition de la convention d'affaires MEC@FAIR qui a rassemblé 250 donneurs d'ordres et sous-traitants. L'événement était organisé par le Comité Mécanique d'Île-de-France, en association avec le pôle de compétitivité aérospatiale ASTech Paris Région - une union toute naturelle puisque l'aéronautique représente désormais 40 % des débouchés des entreprises du secteur. La Seine-et-Marne représente d'ailleurs le deuxième département aéronautique de la région francilienne avec 12 établissements et 4 801 salariés fin 2007. La présence du groupe Safran dans le Sud-Ouest du département y contribue très largement avec pour le seul site de

production de la Snecma à Villaroche, près de 4 000 salariés. Mais au-delà du secteur aéronautique au sens strict du terme, de nombreux sous-traitants ou fournisseurs aux activités très variées (fonderie, chaudronnerie, moules et modèles, mécanique de précision, travail des métaux, industrie électronique, etc...) interviennent dans la filière.

Un secteur en mutation

En Seine-et-Marne, comme ailleurs, le secteur industriel s'est profondément transformé depuis une vingtaine d'années, sous la pression d'une concurrence exacerbée, de matières premières de plus en plus chères et de contraintes réglementaires toujours plus nombreuses. Alors pour rester compétitives, les entreprises doivent trouver des process plus performants, réorganiser leur activité et faire évoluer les compétences et les métiers. Le secteur de l'agro-alimentaire est touché par cet environnement de plus en plus complexe et difficile. Certains s'en sortent en adaptant leur production. Ainsi, Philippe Bobin, Directeur général de la Fromagère de la Brie à

Saint-Siméon (55 salariés, 8,5 M€ de CA en 2010) mise sur la diversification de son activité et sur la qualité de ses produits. « *Nous travaillons avec les grossistes et les magasins locaux. Nous avons la chance de n'être dépendants d'aucune grande enseigne* », raconte celui qui dirige l'entreprise familiale créée en 1929. Artisan dans l'âme, il a conscience que son métier doit faire face aux changements en adoptant d'autres méthodes d'organisation et de production, plus industrielles. Également très impacté par la concurrence, le secteur de l'imprimerie se restructure et donne lieu à des concentrations. Ainsi, en l'espace de 14 ans, les effectifs ont reculé de 18 % (contre 22 % au niveau régional). Certains industriels répondent en mettant en avant le parc machine beaucoup plus moderne, permettant des gains de productivité, de flexibilité et une baisse de la main d'œuvre. D'autres développent des compétences particulières. Imprimeur depuis 1984, William Pereira da Vale, Gérant d'Azaprim à Bussy-Saint-Martin (18 salariés, 2,7 M€ de CA en 2010)

« SOUTENIR LA CROISSANCE DES ENTREPRISES »



JEAN-LOUIS RABOURDIN
Président de l'IUMM de Seine-et-Marne
et PDG de Rabourdin Industrie (Bussy-Saint-Georges)

Une de nos difficultés, notamment en comparaison avec les Allemands, est le poids des charges qui pèsent sur les entreprises et le manque de flexibilité, en particulier sur les horaires. Certes la réforme de la taxe professionnelle va permettre de ne pas pénaliser les nouveaux investissements. Mais il y a encore des mesures à prendre pour faciliter la constitution

de fonds propres pour améliorer les hauts bilans, comme l'assouplissement des conditions de prêts. L'industrie est en effet gourmande en capitaux et sa croissance est parfois plus faible que d'autres secteurs, comme les services. Or, les banques restent trop frileuses dans leur soutien à l'industrie française.

Un grand nombre d'entreprises industrielles sont conscientes de l'importance de l'environnement dans leur stratégie de développement et ont compris que l'enjeu était également économique et concurrentiel.

demeure un ardent défenseur de l'imprimerie « verte ». Il a ainsi investi 3 millions d'euros en 2009 pour construire un bâtiment à vocation HQE (Haute Qualité Environnementale) et renouveler toute sa chaîne de production. Impliqué dans une véritable démarche de développement durable, il insiste sur le fait que « cela a un coût, que beaucoup, notamment parmi les acteurs publics, ne sont pas prêts à payer », déplore-t-il.

L'innovation au service de l'excellence industrielle

Les deux exemples précédents démontrent par ailleurs que pour rester compétitif, la capacité à innover, dans tous les domaines, devient un enjeu stratégique. Silec Cable (environ 1 100 salariés, 4,11 M€ de CA en 2010), installé à Montereau, a réorganisé ses méthodes de travail grâce au Lean manufacturing. « Ce qui nous a permis de gagner en productivité et réactivité », insiste Marie-Thérèse Blanot, Directeur Général de l'entreprise créée en 1932 et rachetée en 2005 par le groupe américain General Cable.

Mais l'entreprise mise avant tout sur son excellence industrielle pour se distinguer de la concurrence. « Nous pouvons nous appuyer sur notre expertise et la très haute qualité de nos produits, notamment sur les liaisons à haute et très haute tension », assure Marie-Thérèse Blanot. Olivier Peiffer, Président Directeur Général de Polimiroir (47 salariés, 7,4 M€ de CA en 2010) insiste également sur les atouts de son entreprise : « Nous travaillons sur un secteur de niche, les filtres plastiques et la sidérurgie, avec des produits de très haute valeur ajoutée et une forte notoriété auprès des grands comptes ». De leur côté, les Laboratoires Prodene Klint, présents à Mitry-Mory et Croissy-Beaubourg (230 salariés) affichent un chiffre d'affaires en progression régulière de 5 % en moyenne sur 10 ans, notamment grâce à l'innovation. Une partie de la recherche réalisée par le spécialiste des produits d'hygiène, de cosmétique et de désinfection se fait en collaboration avec l'Institut de Recherche Microbiologique. L'entreprise investit chaque année plusieurs millions d'euros dans la R&D. « Nous lançons en moyenne une vingtaine de produits nouveaux par an, et 37 en 2011 », souligne Éric Vignot, Directeur Général. Il faut noter par ailleurs que l'UIMM (Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie) a créé, en mars dernier, le dispositif UIMM Invest PMI, doté de 50 millions d'euros et qui vise à accompagner les PMI engagées dans des programmes d'innovation et de développement.

La tendance vers l'éco-industrie

L'innovation est inscrite au cœur même du secteur des nouvelles technologies Nicolas Aubé, Gérant de Céleste à Marne-la-Vallée (30 salariés, 5 M€ de CA en 2010) et administrateur



« METTRE EN SYNERGIE LES PME »



ALAIN VASSEUR,

PDG d'Hydrauma Industries (Sainte-Colombe), Président de la Commission Industrie-Services aux Entreprises de la CCI Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne bénéficie d'un tissu de PME industrielles très performantes et innovantes. Il faut cependant les accompagner davantage dans le changement, favoriser l'innovation et la compétitivité. Pour cela, il est nécessaire de construire une vision stratégique commune, en cohérence avec les spécificités du territoire et le développement du département. Je suis un fervent défenseur de la mutualisation des moyens. La mise en synergie des compétences des PME pourrait leur permettre d'être plus fortes pour attaquer ensemble des marchés et répondre à des appels d'offres plus conséquents. Chacun apporterait son savoir-faire : bureaux d'études, R&D, design, électronique, etc... Cela augmenterait par ailleurs leur réactivité. Le secteur du bâtiment pourrait s'associer à celui du photovoltaïque, et l'industrie mécanique au développement durable, par exemple.



EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Industrie-Commerce International
Bertrand Vincent
Tél. 01 74 60 51 50
Mail bertrand.vincent@seineetmarne.cci.fr

UNE SEMAINE POUR DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

Du 4 au 10 avril, dans le cadre de la Semaine nationale de l'Industrie, la CCI Seine-et-Marne a invité à venir découvrir les emplois et métiers du secteur. L'événement a rencontré un fort succès avec : la visite de 184 participants dans 13 entreprises ; un Forum rencontres jeunes/chefs d'entreprises et un espace recrutement qui a accueilli 128 visiteurs ; une exposition permanente sur les métiers de l'industrie en Seine-et-Marne (110 visiteurs), ainsi qu'une conférence sur les « Stratégies d'alliances des PMI » à laquelle ont participé 43 personnes.

de la Cité Descartes veut faire de sa société le leader des fournisseurs d'accès à Internet pour les PME. Pour cela, il investit beaucoup en R&D. Le crédo de Céleste : échanger des flux sans polluer. L'entreprise construit actuellement à Champs-sur-Marne un data center unique. L'innovation principale de ce projet repose sur l'utilisation de l'air extérieur pour rafraîchir les salles serveur. Le gain en consommation électrique totale est estimé à près de 35 %. Un exemple qui illustre l'importance du développement du secteur des éco-industries et du caractère transversal du développement durable. Car au-delà des établissements dont le chiffre d'affaires est entièrement ou pour partie généré par « l'environnement », un grand nombre d'entreprises industrielles sont conscientes de l'importance de l'environnement dans leur stratégie de développement et ont compris que l'enjeu était également économique et concurrentiel.

La Seine-et-Marne bénéficie d'un tissu de PME industrielles très performantes. Il faut cependant les accompagner davantage dans le changement, en favorisant l'innovation et la compétitivité.

Miser davantage sur l'exportation

L'industrie, hormis les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, n'échappe pas au phénomène : les exportations restent insuffisantes. Parmi les raisons invoquées : l'euro fort. « Nous avons arrêté d'exporter en dehors de la zone euro », lance Éric Vignot. L'exportation représente cependant un des axes de développement de son



SOUTIEN DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE EN ÎLE-DE-FRANCE

Pour soutenir la filière automobile, qui fait face à une possible baisse d'activité, le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie en collaboration avec de nombreux partenaires a mis en place de nouvelles mesures de soutien.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Innovation
Ludovic Fro

Tél. 01 74 60 51 95

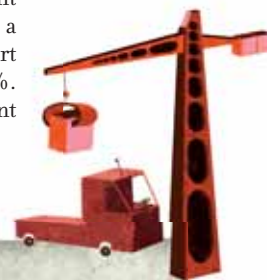
Mail ludovic.fro@seineetmarne.cci.fr

entreprise, qui a embauché un commercial export. Quant à Olivier Peiffer, il insiste sur l'importance de l'export pour le développement de l'industrie. « Nous réalisons 75 % du chiffre d'affaires 2010 à l'export et le pourcentage grimpera à 85 % en 2011. Nous sommes trop habitués, en France, à s'appuyer sur des marchés de proximité, et trop peu de dirigeants se déplacent hors de l'hexagone », précise-t-il.

Des difficultés de recrutements

Autre obstacle rencontré par l'industrie pour mieux se développer : la difficulté à recruter. D'après les chiffres du GFI (Groupe des Fédérations Industrielles), seulement 5 à 10 % des jeunes ont envie de travailler dans l'industrie. Alors certains développent leur propre solution. Ainsi, Marie-Thérèse Blanot raconte que Silec Cable

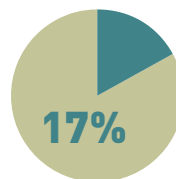
a décidé de créer une école Silec qui forme des élèves sur des diplômes techniques adaptés à ses métiers, de niveau CAP à Bac Pro ; le but étant de recruter du personnel qualifié. Cependant, l'industrie représente encore une part importante des emplois salariés en Seine-et-Marne, avec des entreprises plutôt de taille moyenne (19 salariés par établissement contre 22 pour la moyenne francilienne), malgré quelques grands acteurs phares. Et pour 2011, les perspectives sont plutôt bonnes. Ainsi, le tableau de bord de l'industrie française du GFI et de COE-Rexecode sur les chiffres de l'année 2010 et publié en mars, sont positifs : la production industrielle a augmenté de 5,8 % en 2010 par rapport à 2009, les exportations de 12,1 %. En Seine-et-Marne, les PME devraient aussi profiter de la reprise. ■



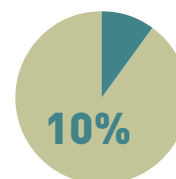
CHIFFRES CLÉS

4 844
établissements

52 319
salariés



des effectifs
de département



des effectifs salariés
industriels de la région

Source : Direction Information Économique
de la CCI Seine-et-Marne

La Médiation des Relations inter-entreprises au secours des relations client / fournisseur

La Loi de Modernisation de l'Économie (LME), votée en 2008, avait réduit les délais de paiement. Depuis, a été créée la Médiation des Relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance, avec toujours le souci d'améliorer les relations client / fournisseur. Témoignage d'un dirigeant et explications du Médiateur des Relations inter-entreprises.

Daniel Tridon,
Président de la SA
Cartonnages d'Alfort (Verdelot)

→ Les retards de paiement sont-ils fréquents ?

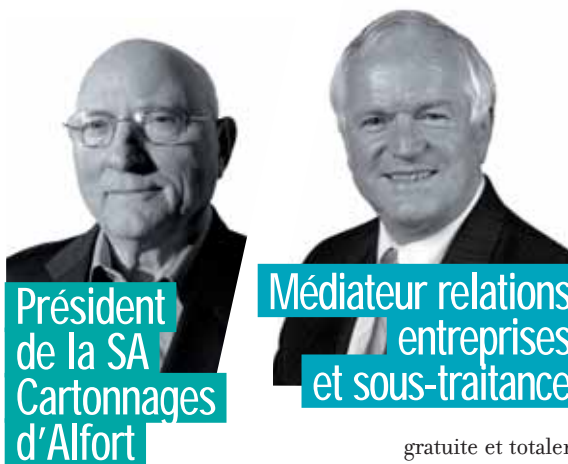
20 % de nos clients payent en retard et ce, sans aucun motif ni explication ; ce sont en général des sociétés saines, mais qui affichent un laxisme inacceptable.

→ Quelles sont les conséquences pour votre entreprise ?

Dans la plupart des cas, les factures sont honorées après diverses relances téléphoniques ou écrites. Cela nous prend du temps et de l'énergie, mais de plus nous devons nous séparer de mauvais payeurs qui vraiment abusent et ont trompé notre confiance.

→ La réduction des délais de paiements imposée par la LME ne va-t-elle pas dans le bon sens ?

En réalité, nous étions mieux payés avant la LME ! Certes, les paiements se faisaient en général à 90 jours fin de mois, mais ils avaient lieu. La réduction des délais de paiements a privé les entreprises d'un crédit fournisseur gratuit et de nombreuses sociétés ne veulent pas aller vers l'affacturage ou s'adresser aux banques pour pallier leur manque de capacité d'autofinancement. Quant aux pénalités de retard, elles ne sont pas dissuasives. Par exemple, pour une facture de 2500 € TTC, cela revient à 16,35 € pour 3 semaines de retard ! Une inscription au Registre du Commerce, consultable en ligne, serait plus dissuasive.



Président de la SA Cartonnages d'Alfort

Médiateur relations entreprises et sous-traitance

Jean-Claude Volot,
Médiateur des Relations
inter-entreprises industrielles
et de la sous-traitance

→ Quels sont les objectifs de la Médiation ?

Nous avons 3 objectifs : réhumaniser la relation entre clients et fournisseurs, insister sur la nécessité pour les PME d'assurer leur indépendance stratégique, et favoriser la conscience de responsabilité de filière des grandes entreprises.

La médiation est une démarche simple, gratuite et totalement confidentielle. La médiation affiche depuis sa création, en avril 2010, un taux de réussite de 88 %.

→ Les difficultés de paiements entrent-elles dans vos domaines de compétence ?

Bien sûr ! Le médiateur est compétent lorsqu'un conflit intervient dans l'application d'une clause contractuelle ou le déroulement d'un contrat. Le respect des délais de paiements fait partie de ces relations contractuelles. Le fait de rentrer en médiation réintroduit le dialogue entre les deux parties et incite le plus souvent les donneurs d'ordres à respecter de nouveau les conditions du contrat.

→ Que répondez-vous aux PME qui craignent d'agir seules face à leurs clients ?

Un des intérêts est de pouvoir saisir le médiateur dans le cadre d'une action collective, soit par l'intermédiaire d'une fédération professionnelle ou d'un syndicat, soit directement entre PME qui connaissent les mêmes difficultés avec un ou plusieurs clients. Il est également possible de rentrer en médiation individuellement.

→ Comment saisir le médiateur des relations inter-entreprises ?

Il faut d'abord déposer un dossier en ligne sur le site www.mediateur.industrie.gouv.fr. La médiation étudie ensuite l'admissibilité du dossier. En cas d'éligibilité, un médiateur régional prend contact avec l'entreprise dans les jours suivants afin de définir un schéma d'action, avant de commencer le travail de médiation entre les deux parties. La médiation des relations inter-entreprises s'appuie sur un réseau de 25 médiateurs régionaux. ■

EN PRATIQUE

CONTACT

Médiateur des Relations inter-entreprises
en Île-de-France : Yves Marie
Tél. 01 70 92 21 68
Mail yves.marie@direccte.gouv.fr
www.mediateur.industrie.gouv.fr

Label

LA PÉPINIÈRE DE MARNE-LA-VALLÉE APTÉ À ACCUEILLIR DES ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

« Paris Region International Business Location » : c'est le label qui a été attribué, le 7 décembre 2010, à la Pépinière d'Entreprises Innovantes de la CCI Seine-et-Marne. Délivré par le Conseil Régional d'Île-de-France, ce dispositif certifie que la structure est en mesure d'accueillir dans les meilleures conditions des entreprises internationales.

13 lieux franciliens d'accueils publics et/ou soutenus par les Pouvoirs Publics ont été retenus par un jury composé de membres du Conseil Régional d'Île-de-France, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de l'Agence de Développement Paris Île-de-France (ARD). Parmi les lauréats du label « Paris Region International Business Location » : les Pépinières d'Entreprises de Sénart (Entreprendre à Sénart), Roissy (Aéropôle) et de Marne-la-Vallée (CCI Seine-et-Marne). Ce label signifie que la Pépinière de Marne-la-Vallée répond aux critères-clés exigés pour l'accueil d'entreprises internationales en Île-de-France : la capacité à donner un accord rapide pour l'accueil de l'entreprise ; la mise à disposition d'un interlocuteur dédié, maîtrisant l'anglais et pouvant accompagner l'entreprise dans les différentes dimensions de son projet de création ; l'accessibilité du lieu d'accueil. La qualité de l'offre de la Pépinière de Marne-la-Vallée a même été particulièrement remarquée, au point qu'elle a été choisie comme exemple pour illustrer la démarche « Accueil » du label. Grâce à cette labellisation, elle va accéder à un ensemble de services mutualisés : intensification de sa visibilité dans les outils de promotion des agences de développement, accès gratuit à des ressources docu-

mentaires fournies par l'ARD et ses partenaires (extranet documentaire, services d'appui et « d'after care » de l'ARD, séminaires d'information et de formation...).

L'hébergement et l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes

Ouverte à Champs-sur-Marne en 1987, avec le soutien d'Épamarne, du Conseil Régional d'Île-de-France, du Conseil Général de Seine-et-Marne et de la DRIRE, la Pépinière d'Entreprises Innovantes de Marne-la-Vallée est une structure d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets, créateurs et jeunes entreprises. Elle a pour vocation de soutenir la création d'entreprises à fort potentiel en Seine-et-Marne. Implantée au cœur de la Cité Descartes, elle offre un choix de différents modules d'hébergement, avec des surfaces évolutives allant de 20 m² à 60 m², ou la domiciliation d'entreprises. Outre l'hébergement, la Pépinière de Marne-la-Vallée propose à ses résidents et domiciliés, actuellement une cinquantaine de PME, un ensemble de services et d'équipements communs (accueil, service postal, standard téléphonique, télécopie, reprographie, secrétariat, salle de réunion, fonds documentaire et presse). Elle leur offre

également de bénéficier d'appuis, de conseils et de suivis individuels par les conseillers de la CCI Seine-et-Marne, spécialisés dans l'accompagnement des entreprises sur les secteurs technologiques : aide à la création d'entreprise (information, formalités...), analyse du projet et étude de faisabilité économique, recherche de financements et d'aides à l'innovation, informations générales (petits-déjeuners Pépinière, rendez-vous de l'innovation, permanences INPI). Enfin, grâce à ses partenariats, la Pépinière de Marne-la-Vallée anime un réseau d'experts de la création et de l'innovation (Oséo, INPI, Centre Francilien de l'Innovation (CFI), Pôles de Compétitivité, partenaires financiers) et permet aux créateurs de développer leurs compétences à travers des cycles de formation (« Dirigeants Jeunes Entreprises » d'HEC), avec l'appui du Conseil Régional d'Île-de-France et du département Formation de la CCI Seine-et-Marne. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Philippe Rossignol

Tél. 01 64 61 73 20

Mail philippe.

rossignol

@seineetmarne.

cci.fr

www.seineetmarne.

cci.fr

LA PÉPINIÈRE DE FONTAINEBLEAU

La CCI Seine-et-Marne participe également à l'animation de la Pépinière Pays de Fontainebleau Entreprises : tous les mardis matin, elle propose des ateliers business plan, conférences thématiques, rencontres avec les créateurs et permanences d'expertises de projets.

ACCÉDER AUX MARCHÉS PUBLICS : DONNEZ-VOUS LES MOYENS !

150 milliards d'euros, mais seulement 35 % vont vers les PME alors qu'elles représentent 90 % des entreprises. Trop souvent, vous considérez que les marchés publics sont trop complexes, voire inaccessibles ? Décrocher des marchés publics nécessite, en amont :

1

→ Le ciblage des marchés

Vous devez cibler des marchés en cohérence avec votre stratégie et réaliser une veille pertinente et permanente. Vous devez ainsi identifier les marchés sur lesquels votre entreprise à matière à se positionner. Pour ce faire, vous devez organiser un système d'alertes via les outils web permettant un profilage de votre entreprise.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction Juridique
Élizabeth
Germi-Ramage
Tél. 01 64 11 65 82
Mail elizabeth.germi-ramage@seineetmarne.cci.fr

2

→ Le développement d'un marketing adapté au marché visé

Il convient au préalable de déterminer une méthode d'approche des acheteurs, sans attendre la publication de marché. Cela est indispensable pour faire connaître votre savoir-faire et vous permettre d'être sollicité(e) par les acheteurs publics, dans le cadre de leurs marchés d'un montant inférieur aux seuils de publicité. À cet effet, il convient de préparer une présentation commerciale de votre entreprise, adaptée à la sphère des acheteurs publics.

3

→ Le respect des règles édictées

Afin d'optimiser la gestion de votre temps et d'être prêt(e) à répondre dans les délais, vous devrez préalablement organiser

la constitution de votre dossier administratif. Par ailleurs, pour éviter que votre offre ne soit écartée, il convient de veiller au respect des règles de la commande publique.

Pour vous aider à mettre en œuvre ces 3 axes, 2 dispositifs personnalisés sont à votre disposition :

→ La saisie de vos opportunités de marchés publics

La CCI Seine-et-Marne propose un service de veille personnalisé sur les marchés publics.

Selon un ciblage géographique et sectoriel élaboré avec vous, son Centre de Veille Stratégique détecte, collecte et vous transmet chaque jour par e-mail les offres de marché qui vous concerne. Grâce au Fonds Social Européen, qui soutient cette action, vous bénéficiez d'une subvention de 50 % du montant de la prestation.



Le Centre de Veille Stratégique est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fonds social européen

Contact CCI

Centre de Veille Stratégique
Jonathan Soisson
Tél. 01 64 11 80 96
Mail centredeveillestrategie@seineetmarne.cci.fr

5

→ Le dispositif « Stages Étudiants Commande Publique »

Par le Réseau Commande Publique, vous pouvez faire appel à des stagiaires de formation Marketing et/ou Juridique (Bac +3/+5), qui vous accompagnent pendant 2 à 6 mois. Durant leur mission, ils sont suivis par un tuteur de leur école, voire par un spécialiste « Commande Publique » du réseau CCI ou un cabinet d'avocats.

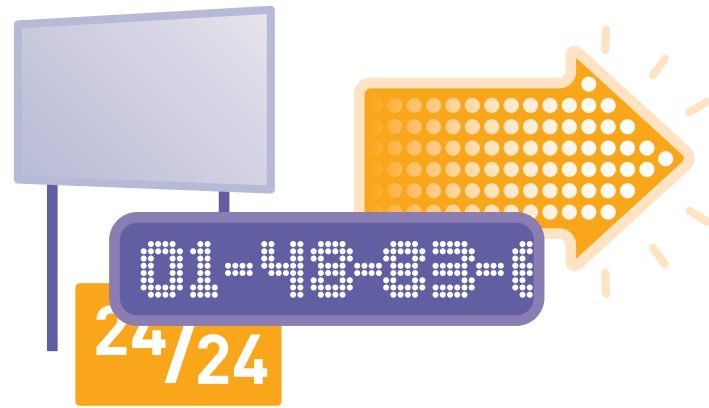
Toutes les PME dont le savoir-faire répond aux attentes des acheteurs publics sont concernées.

L'accompagnement du Réseau, qui anime l'ensemble du dispositif, est offert aux PME. Le coût pour la PME se limite à la rémunération du stagiaire (à titre indicatif, la rémunération moyenne constatée est de 800 à 1000 €/mois en 2010). Pour trouver ce stagiaire, vous devez formaliser votre projet et rédiger votre offre de stage pour intéresser les meilleurs candidats.

Vous devrez ensuite enregistrer cette offre sur le site Internet du Réseau, pour diffusion vers 38 écoles de commerce, 11 écoles d'avocat et les facultés en droit (32 masters II professionnels). L'engagement de la mission se déclenche par la signature d'une convention école/entreprise, vous garantissant - ainsi que pour le stagiaire - les conditions de mise en œuvre de sa mission. ■

Pour plus d'information :
www.reseaucommandepublique.fr

TOUT SAVOIR SUR LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE (TLPE)



La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure – imposition facultative applicable à la discrétion des communes - constitue à la fois une source de revenus pour les collectivités et un moyen de limiter les publicités intempestives sur les territoires.

Qu'est-ce-que la TLPE ?

La loi de Modernisation de l'Économie a supprimé les trois taxes locales sur la publicité. Depuis le 1^{er} janvier 2009, la TLPE se substitue à la taxe sur la publicité frappant les affiches, réclames et autres enseignes lumineuses (TSA), la taxe sur les emplacements publicitaires fixes (TSE) et la taxe sur les véhicules publicitaires. La TLPE est une imposition facultative qui suppose une délibération en Conseil Municipal avant le 1^{er} juillet de l'année N, pour qu'elle soit applicable l'année N+1. Mais pour les communes qui ont perçu une des trois anciennes taxes en 2008, l'application de la TLPE ne nécessite pas de délibération du Conseil Municipal. La commune peut transférer cette compétence à l'intercommunalité.

À savoir :

En Seine-et-Marne, dans de nombreuses villes, la TLPE est appliquée ou à l'étude (Mitry-Mory, Lagny-sur-Marne, Chelles, Melun...).

Quelles sont les activités concernées ?

La TLPE concerne toutes les activités économiques et s'applique aux dispositifs publicitaires (fixes mais aussi sur les véhicules), les enseignes et pré-enseignes.

Qui en est redevable ?

Le redevable de la TLPE est l'exploitant du support.

Quels en sont les tarifs ?

Cette taxe s'applique par m², par an et par face. La loi fixe des tarifs de référence mais la collectivité peut majorer, minorer les tarifs, ou même prévoir des exonérations sous certaines conditions. La loi prévoit, sauf délibération contraire de la collectivité, que les enseignes inférieures ou égales à 7 m² sont exonérées de TLPE.

Comment la déclarer ?

Dans les communes qui ont délibéré en 2010 pour une application en 2011, les entreprises devaient déclarer les superficies de leurs supports publicitaires - qu'ils soient taxables ou non - avant le 1^{er} mars 2011. La TLPE sera perçue en septembre prochain. Les supports à déclarer sont très variés : enseignes installées en toiture, apposées sur la façade du local, rattachées au bâtiment, enseignes sur store ou scellées au sol (totem...), dispositifs publicitaires en vitrophanie.

Exemple 1 : Prenons le cas d'une entreprise située dans une commune de moins de 50 000 habitants. Si elle possède une enseigne de 12 m², la base qui s'applique dans ce cas est de 15 € par m². Ce commerce devra donc s'acquitter de 180 € au titre de la TLPE.

Exemple 2 : Avec une enseigne de 50 m², un magasin de la grande distribution aura à régler 3 000 €, la base de calcul de référence étant fixée ici à 60 € par m².

Comment s'informer ?

Vous venez de recevoir votre titre de recettes ou vous souhaitez vous informer sur la nouvelle Taxe Locale sur la Publicité Extérieure ? Pour vous aider à comprendre la mise en œuvre de cette imposition, le réseau des CCI vous accompagne autour de 4 grandes questions :

- Suis-je redevable de la TLPE ?
- Combien dois-je payer ?
- Comment m'acquitter de cette taxe ?
- Quelles sont les sanctions que j'encours en cas d'infractions ?

Pour comprendre dès à présent la TLPE, suivez le guide ! Édité par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI), ce guide pratique est disponible en ligne, sur le site de votre CCI : www.seineetmarne.cci.fr/rubrique « Maîtriser l'environnement juridique et réglementaire / Information / Juridique ». ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Direction
Commerce-
Tourisme
Corinne
Retaud-Bianchini
Tél. 01 64 52 69 34
Mail corinne.
retaud-bianchini
@seineetmarne.cci.fr



IMPLANTATION

UN HÔTEL D'ENTREPRISES À VOTRE SERVICE

Le Village Entreprises & Services a ouvert ses portes début 2011. Ce nouvel équipement, qui peut accueillir des entreprises de tous domaines d'activités, prend place sur les 4 000 m² de l'ancien site de l'imprimerie 2GCA, à Roissy-en-Brie.

Réhabilité et rénové, le site bénéficie d'un accès facilité, à 35 mn de Paris. Il met à disposition, à la location, 10 modules de bureaux de 9 à 150 m² ainsi que 6 lots de locaux d'activités/entrepôts, de 315 à 744 m², accompagnés de stationnements. Un service de domiciliation et de location de salle de réunion sont aussi proposés, tandis qu'un secrétariat et une diffusion de courrier partagés seront mis en place prochainement. «Il s'agit d'offrir un confort à nos rési-

dents afin de leur permettre de consacrer plus de temps à leur activité et de côtoyer d'autres entreprises dynamiques», explique Sylvie Hémard, en charge de la gestion et de la commercialisation du Village Entreprises & Services. Initiative privée, cet hôtel d'entreprises apportera également à ses résidents des prestations d'accompagnement à la carte, grâce à ses partenaires installés au sein du Village : assistance juridique et fiscale, aide à la reprise-transmission, expertise

ressources humaines, gestion de patrimoine, conseils en systèmes d'informations et télécommunications, création de supports de communication...

CONTACT

Village Entreprises & Services

11, rue Denis Papin
77680 Roissy-en-Brie

Sylvie Hémard

Tél. 01 72 10 31 89

Mail contact@villageentreprisesetservices.fr

TERRITOIRE

UNE ALLIANCE EN FAVEUR DU GRAND ROISSY

Hubstart Paris® et Aerotropolis Europe™, Paris, renforcent leurs liens pour mettre en avant plus intensément les atouts du Grand Roissy à l'international, face à la concurrence d'autres places aéroportuaires, et mener ensemble des actions opérationnelles permettant le développement économique créateur d'emplois dans les territoires.

CONTACT

CCI Seine-et-Marne
Direction Information
Économique

Françoise D'Hondt
Tél. 01 64 11 80 88
Mail francoise.dhondt@seineetmarne.cci.fr

Cette alliance se symbolise par une adhésion croisée et la mise en œuvre d'actions communes de promotion, dès cette année. Hubstart Paris® (www.hubstart-paris.com) est la signature créée par plus d'une vingtaine d'acteurs institutionnels et privés afin de renforcer le marketing et les compétences du Grand Roissy à l'international. Depuis juin 2009, plus d'une trentaine d'actions de promotion ont été menées sous cette marque. Aerotropolis Europe™, Paris, rassemble une douzaine d'acteurs

économiques situés sur un territoire regroupant 2 collectivités territoriales autour de l'aéroport international de Paris Roissy-Charles de Gaulle. Depuis décembre 2009, l'association participe activement à la promotion du développement économique de ce territoire à l'étranger et à la valorisation de son image, en créant des liens économiques forts, notamment avec des plateformes aéroportuaires américaine (Memphis : America's Aerotropolis) et asiatique (Canton : Asia's Aerotropolis). La CCI



© Aéroports de Paris - Luider, Emile - La Company

Seine-et-Marne, avec les CCI de Versailles/Val d'Oise-Yvelines et de Paris Seine-Saint-Denis, est membre fondateur de Hubstart Paris®, créée en 2009 à l'initiative de l'Agence Régionale de Développement, des Conseils Généraux de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val d'Oise, du Conseil Régional d'Île-de-France et des collectivités locales. Une création qui s'inscrit dans la continuité du rapport inter-consulaire «Roissy, la Plaine de France, un territoire d'exception pour une ambition partagée», diffusé fin 2008.

MÉCÉNAT

DEVENEZ PARTENAIRE DU 1^{ER} FESTIVAL DE L'HISTOIRE DE L'ART

L'histoire des arts ayant fait son entrée dans les programmes scolaires obligatoires, Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, a souhaité créer une manifestation nationale inédite autour de cette thématique. Cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, vise à rassembler trois types de publics : les professionnels de

Du 27 au 29 mai 2011, Fontainebleau accueille le 1^{er} Festival de l'Histoire de l'Art, une manifestation du Ministère de la Culture et de la Communication, avec le concours de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), et ouverte au mécénat.

de ce premier Festival organisé par le grand public. À Fontainebleau, de nombreux rendez-vous sont prévus pendant ces journées, principalement au Château, mais aussi à travers la ville, au théâtre municipal ou dans la salle de cinéma de l'Ermitage : conférences, forums, ateliers pédagogiques, projections, festival du film d'art, salon du livre d'art, concerts... Cette première édition a choisi pour thème « La folie » et l'Italie en est le premier pays invité. Le Festival marquera le 500^e anniversaire de la parution de l'Éloge de la folie d'Érasme, ainsi que le 50^e anniversaire de la parution de l'histoire de la folie à l'âge classique de Michel Foucault. Les entreprises peuvent contribuer au développement

de ce premier Festival organisé par le Château de Fontainebleau, qui recherche encore 150 000 € de financement. Outre les déductions fiscales liées au mécénat ou au parrainage, des contreparties sont prévues pour les entreprises partenaires : participation au lancement du Festival, présence sur les supports de communication, participation aux tables-rondes et débats, mise à disposition d'espaces de réception, visites privées ou nocturnes des collections...

CONTACTS

Jean-Baptiste de Maigret

Tel. 01 64 52 69 34

Mail jbaptiste.demaigret@seineetmarne.cci.fr

TOURISME

HEADLIGHT AUDIT ACCRÉDITÉE POUR LES NOUVEAUX CLASSEMENTS HÔTELIERS



Créée en 2010, la société HEADLIGHT AUDIT a été accréditée par le COFRAC comme organisme pouvant réaliser les audits de classement des hôtels et de l'hôtellerie de plein air.

H EADLIGHT AUDIT fait partie du groupe HEADLIGHT dont l'activité, depuis 1998, est tournée vers les différents acteurs du tourisme, et plus spécifiquement vers les professionnels de l'hébergement touristique. Introduite par la Loi de Développement et de Modernisation des Services Touristiques du 22 juillet 2009, la réforme du classement des hébergements touristiques s'adresse aux hôtels, campings, parcs résidentiels de loisirs, résidences de tourisme, villages de vacances, meublés

de tourisme et villages résidentiels de tourisme. Cette réforme concerne à la fois les nouvelles normes de classement et la procédure pour obtenir les étoiles (1 à 5 étoiles). Les nouvelles normes se veulent orientées vers le client. Elles doivent contribuer à l'amélioration de la qualité des équipements et des services pour l'ensemble des modes d'hébergement concernés, grâce à un modèle plus exigeant, complet et évolutif. Afin de préparer les établissements seine-et-marnais à cet audit de classement, la

Direction Commerce-Tourisme de la CCI Seine-et-Marne réalise des pré-audits gratuits.

CONTACTS

HEADLIGHT AUDIT (Magny-le-Hongre)

Tél. 01 60 42 71 71

Mail contact@headlight-audit.com

CCI Seine-et-Marne

Direction Commerce-Tourisme

Jean-Baptiste de Maigret

Tél. 01 64 52 69 34

Mail jbaptiste.demaigret@seineetmarne.cci.fr

CCI / ACEM : UN PARTENARIAT AU SERVICE DES ENTREPRISES DE MARNE-LA-VALLÉE

Le 15 décembre dernier, la CCI Seine-et-Marne était à l'ordre du jour du « Déjeuner des 4 saisons » de l'ACEM (Association des Chefs d'Entreprises de la région de Marne-la-Vallée), organisé au CFA UTEC de Marne-la-Vallée. Après une présentation de la Chambre, orientée autour de ses missions, et du potentiel économique de Marne-la-Vallée, Jean-Robert Jacquemard,

Président de la CCI Seine-et-Marne, et Thierry Moneyron, Président de l'ACEM, ont signé une convention de partenariat. Cette coopération, qui s'inscrit dans l'esprit de celle initiée par la CCI avec d'autres associations de chefs d'entreprises du département, vise à améliorer la diffusion de l'information auprès des entreprises du secteur et rendre un meilleur service en réponse aux besoins locaux.



UTEC : 6 APPRENTIS PRIMÉS



Aux Trophées Apprentic du Conseil Régional d'Île-de-France, sur les 30 dossiers primés, 4 étaient présentés par des apprentis de l'UTEC Commerce-Services-Comptabilité-Gestion de Marne-la-Vallée. Récompensés pour leurs projets d'investissements

TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), ils vont permettre à leurs entreprises d'accueil de bénéficier d'une aide financière (80 % du montant de chaque projet), pour la mise en place de leurs projets. Au CERVIA (Centre Régional de Valorisation et d'Innovation Agricole et Alimentaire), le duo formé par des apprentis de l'UTEC Hôtellerie-Restauration d'Avon-Fontainebleau a décroché le 1^{er} Prix du Concours Régional, portant sur le thème « Tables d'Île-de-France, recettes de Cour, recettes de Brasserie ». Les champions régionaux vont s'envoler pour Québec où ils pourront effectuer un stage professionnel, avant de poursuivre leur entraînement pour la grande Finale Nationale du Concours.

L'ORIENTATION SANS STRESS



« La Nuit de l'Orientation » a pour vocation de donner, en un même lieu, des idées de métiers, des conseils individuels et des solutions concrètes, dans une ambiance festive et conviviale. Au fil des éditions, le succès ne se dément pas : la 4^e Nuit, qui s'est tenue le 29 janvier dernier à la Place des Métiers/Cité des Métiers de Seine-et-Marne, à Émerainville, a ainsi accueilli 1 400 visiteurs (collégiens, lycéens, étudiants, parents, enseignants). Au programme de cet événement devenu incontournable sur le département : ateliers d'aide à l'orientation, speed-dating des métiers avec 40 professionnels, espaces mul-

timedia de découverte des métiers, animations et jeux. Organisée en Seine-et-Marne en partenariat, entre autres, avec l'Éducation Nationale (CIO, CIJ), la Région Île-de-France, le Conseil Général 77, L'Étudiant, l'AJE 77 (Association Jeunesse Entreprise) et l'ONISEP, « La Nuit de l'Orientation » est une manifestation nationale conduite à l'initiative du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie.

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

www.laplacedesmetiers.com

ÊTRE FEMME ET CHEF D'ENTREPRISE

En janvier 2011, les Pépinières de Fontainebleau et de Champs-sur-Marne ont mis les femmes à l'honneur. 3 conférences, rassemblant 80 personnes, ont été organisées sur les thèmes « La femme entrepreneur » et « La gouvernance et l'innovation féminine ». Sont intervenues : Florence Stievenart et Émilie Legrand, Chargées de Mission à Paris Pionnières ; Cécile Barry, Présidente Nationale d'Action'elles ; Frédérique Humbert, Gérante d'Élanreva, qui a annoncé la création officielle de Dirigeantes Actives 77, première association réunissant des femmes chefs d'entreprise de Seine-et-Marne, dont elle est devenue, depuis, la Présidente. ■

EN PRATIQUE

CONTACT CCI

Philippe Rossignol
Tél. 01 64 61 73 20 /
01 64 70 10 13

Mail philippe.rossignol@seineetmarne.cci.fr



e-conquête 2011

Seine-et-Marne, Territoire numérique

**Salon professionnel du numérique
au service des entreprises et collectivités**

**26 mai
2011**

**9h00-18h00
ESIEE - Cité Descartes
Marne-la-Vallée**



**INTERNET
COMMUNICATION
E-MARKETING
LOGICIELS
SERVICES
INFORMATIQUE
RÉSEAUX
SÉCURITÉ
ÉLECTRONIQUE
TÉLÉCOMS**

Commandez votre badge sur

www.e-conquete.fr

Organisé par



Partenaires



SEM@FOR 77



90 chefs d'entreprise pour vous représenter

Mandature 2011-2015

« Avec une équipe renouvelée de 60 Membres Titulaires, forte de l'expérience des Élus déjà présents lors de la précédente mandature, de l'enthousiasme des nouveaux et de l'engagement de 30 Membres Associés, nous sommes déterminés à renforcer la présence de la CCI en Seine-et-Marne, pour améliorer l'accompagnement de nos entreprises.

Ensemble, nous allons travailler à la préparation du projet régional dans des conditions respectueuses des besoins de nos entreprises et de nos territoires. »

Jean-Robert JACQUEMARD,
Président de la CCI Seine-et-Marne



CCI Seine-et-Marne
Chambre de Commerce et d'Industrie

11 sites

de proximité dans
le département

2 000
apprentis formés
par an

47 841
établissements

inscrits au RCS au 15/04/2011

Les Membres Titulaires

● ● ● CATÉGORIE COMMERCE

Jean-Noël BAUDIN,
LOCA SERVICES,
Couilly-Pont-Aux-Dames

Frédéric DIQUELOU,
DISTRIBUTION CASINO France,
Saint-Mammés

Olivier DUVAL,
CENTRE DES JARDINS DUVAL,
Lieuxaint

Jean-Claude FRANÇOIS,
LOUIS FRANCOIS,
Croissy-Beaubourg

Franck GHIRARDELLO,
SANITAIRE CHAUFFAGE OUTILLAGE,
Chevry-Cossigny

Jean-Charles HERRENSCHMIDT,
Siège à la CRCI Paris Ile-de-France,
MÉTIN SA, Montévrain

Georges LANSAC,
SIFA 4x4, Meaux

Véronique LAPORTE,
LAPORTE et Cie, Chelles

Sophie LE MAUX,
CCC, Pringy

Dominique MOCQUAX,
Siège à la CRCI Paris
Ile-de-France,
PHARMACIE MOCQUAX,
Pontault-Combault

Manuel MOREAU,
BIOPOST, Thorigny-sur-Marne

Thierry PATTE,
SIGNAL PRO, Quincy-Voisins

Alain PROUX,
PIER'S, Meaux

Laurent SABATIER,
DÉCATHLON France,
Claye-Souilly

Olivier SCIALOM,
UMHS, Vert-Saint-Denis

Alain VASSEUR,
HYDRAUMA INDUSTRIES,
Sainte-Colombe

310
collaborateurs

● ● ● CATÉGORIE SERVICES

Pascal BARRÉ,
Siège à la CRCI Paris
Ile-de-France,
SA BARRÉ LOGISTIQUE SERVICES,
Poincy

Pierre BESNARD,
CECOFRANCE, Tournan-en-Brie

Marc BOYEAU,
CONVERGENCES, Meaux

Bernard CAROUGE,
StÉ D'ÉTUDE ET DE GESTION
DES CENTRES D'ÉQUIPEMENT,
Claye-Souilly

Jean-Michel CAZALON,
SERVICE NETTOYAGE ENTRETIEN,
Roissy-en-Brie

Dominique COCQUET,
EURO DISNEY SCA, Chessy

Claude COTTIN,
FIDÉLIANCE,
Fontainebleau

Carlos DE ANDRADE,
NAUSICAA, Magny-le-Hongre

Luc DE MÉRINDOL,
MAYOL, Avon

Rodolphe ERMEL,
CHÂTEAU DE SANCY,
Sancy-les-Meaux

Olivier FERROUD-PLATTET,
FOSTINE FERRO, Annet-sur-Marne

Pascal GHASSOUL,
TOUNETT ENTREPRISE
DE NETTOYAGE, Melun

Jean-Pierre HUBERT,
Siège à la CRCI Paris Ile-de-France,
OURRY, Champdeuil

Jean-Robert JACQUEMARD,
Siège à la CRCI Paris
Ile-de-France,
SPIRALE 5, Meaux

Pierre JUDE,
GESPIERRE, Vert-Saint-Denis

Pascal LAMBERT,
NATURE ET PAYSAGES,
Lagny-sur-Marne

Francis LESAFFRE,
SOCIÉTÉ DE PARTICIPATIONS
INDUSTRIELLES, La Croix-en-Brie

Daniel LOHEAC,
GAEL, Mormant

Pierre LORY,
Siège à la CRCI Paris
Ile-de-France,
BIOBANK
INTERNATIONAL,
Presles-en-Brie

Valérie MULLER,
FM SERVICES,
Saint-Thibault-des-Vignes

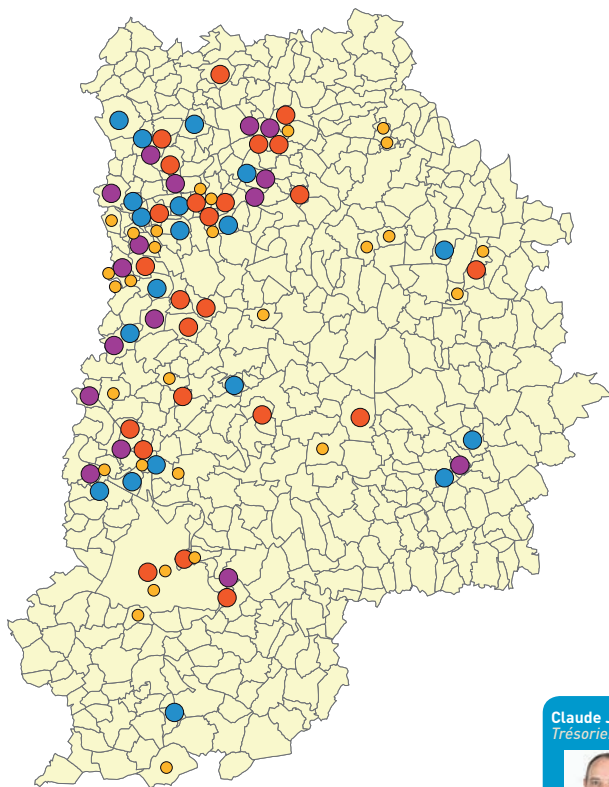
Denis POISSON,
OPTAGE, Gretz-Armainvilliers

Gérard RIBINIK,
GERFO, Saint-Soupplets

Joël TEINTURIER,
HÔTELIÈRE TEINTURIER,
La Ferté-Gaucher

Jacques VANDROMME,
JAMSEPT, Serris

Des chefs d'entreprise au service du développement économique du territoire



● COMMERCE ● INDUSTRIE ● SERVICES ● MEMBRES ASSOCIÉS

Le Bureau



● ● ● CATÉGORIE INDUSTRIE

Pierre-Jean BARON,
CORNING SAS,
Bagneux-sur-Loing

Bertrand BOISSIER,
BOISSIER MÉDIA
SERVICES, Charny

Michel CALMY,
TOURRET SA,
Dammarie-Les-Lys

Alain CASSESE,
CASSESE, Verneuil-l'Étang

Stéphane DROUET,
DROUET,
Saint-Rémy-de-la-Vanne

Martin FONTAINE,
GUINTOLI,
Brie-Comte-Robert

Michel GAILLARD,
OSBORN METALS SA,
Longueville

Bruno GAILLAT,
SOCIÉTÉ NOUVELLE
F. GAILLAT,
Lagny-sur-Marne

Claude JOLY,
CM EMBALLAGE,
Mitry-Mory

Bruno LANIER,
Siège à la CRCI Paris
Ile-de-France,
EDF, Vaires-sur-Marne

Frédéric LÉCUYER,
CONCEPT PROMOTION,
Bailly-Romainvilliers

Olivier LE MOULLAC,
CONCEPT ORTHO, Melun

Fabienne MAHIEU,
TITFLEX EUROPE,
Ozoir-la-Ferrière

Jean-Louis RABOURDIN,
RABOURDIN INDUSTRIE,
Bussy-Saint-Georges

Sylvie SALINIÉ,
AGISCOM TECHNOLOGY,
Quincy-Voisins

Jean-Pierre THÉVENET,
SOUCHIER SA, Torcy

Annie THIBAL,
ENTREPRISE KUTLER,
Boissise-le-Roi

Pierre VITTE,
Siège à la CRCI
Paris Ile-de-France,
ENTREPRISE VITTE,
Provins

Alain ZEDDA,
APTE (Applications
Plastiques
Thermoformes
et Extrudés),
Claye-Souilly

Les Membres Associés

Sandrine AMAURY,
HAMA, Poincy

Bertrand AUCHÈRE,
BIJOUTERIE ARTISANALE,
Fontainebleau

Jean-Marc BERNINI,
DARCHE GROS, Coulommiers

Laurian BERTIN-HUGAULT,
CENTREX, Marne-la-Vallée

Placide BORDEYNE,
CHEMINÉE PHILIPPE,
Boissy-le-Châtel

Maurice CAGNARD,
SÉGÉCÉ, Paris

Preciosa CASTRO,
AUBERGE DE CONDÉ,
La Ferté-sous-Jouarre

Daniel COULOMB,
HÔTEL DU CHAPEAU ROUGE,
Château-Landon

Éric DE SUIN,
MPO, Marolles-en-Brie

Henri DE WULF,
BIG BENNES,
Soignolles-en-Brie

Alain DESLOGIS,
SNECMA, Moissy-Cramayel

Pascal DESPLANQUES,
CIRCUITS AUTOMOBILES LFG,
La-Ferté-Gaucher

Lionel FARJON,
HOSTELLERIE LE CHÂTEL,
Nangis

Brigitte JARROT-TYRODE,
BERZAN PLV,
Pontault-Combault

Patrick LE ROUX,
ICFAE, Serris

Jean-Louis MARIE,
MCO, Fontainebleau

Patrick MELÉO,
SARL AM2V, Chessy

Gildas MÉRIAN,
TOP INDUSTRIE,
Vaux-le-Pénil

Emmanuel ORIA,
ÉCOPRINT,
Croissy-Beaubourg

Sébastien PARISOT,
ENTRE CIEL ET TERRE,
Chartronges

Claude PINAULT,
SFDM, Avon

Jean-Pierre RUFFIER-LANCHE,
JACIR,
Pontault-Combault

Philippe SCHWAB,
PMS INVESTISSEMENT,
Recloses

Laurent SEVESTRE,
UP TO DATE,
Champs-sur-Marne

Vidal TORRES,
CARREFOUR,
Marne-la-Vallée

Suzanne TRUONG,
CENTURY 21, Serris

Florence VINCIGUERRA,
123 FORMAT+,
Boissise-le-Roi

Pascal VOLONDAT,
SNAVEB, Melun

Marie-Rose WALLE,
L'INVISIBLE,
La Ferté-sous-Jouarre



CCI Seine-et-Marne
Chambre de Commerce et d'Industrie

boulevard Olof Palme - Émerainville
77436 Marne-la-Vallée cedex 2

Retrouvez vos élus sur
www.seineetmarne.cci.fr